

Saint-Didier-de-la-Tour

Bulletin municipal

numéro

27

2013



La Gazette Cassolarde

www.saintdidierdelatour.fr

Sommaire

Le mot du Maire.....	p1	L'accueil de Loisirs.....	p21
Etat civil.....	p3	Centre Communal d'Action Sociale	
Renseignements Utiles		le CCAS.....	p24
Informations Communales.....	p4	École de St Didier.....	p26
Services Intercommunaux.....	p5	Associations	
Réglementation élagage.....	p6	Comité des fêtes.....	p28
Maison médicale de garde.....	p8	Sou des écoles.....	p30
Les Vallons de l'Isère.....	p8	La Clé des Chants.....	p31
Élections municipales.....	p9	Club de Loisirs d'Automne.....	p31
Nouveaux Commerçants.....	p10	L'Eau Vive.....	p32
Communiqué de La Poste.....	p10	L'AEEP.....	p33
Brûlage Interdit.....	p11	Club Auto-Rétro.....	p34
Sortir du mal-logement.....	p11	Amicale des Donneurs de Sang....	p35
ADMR.....	p12	Souvenir Français.....	p36
SSIAD des Deux Vallées.....	p12	FNACA - Anciens Combattants....	p36
Evènements à St Didier		AASPAR.....	p37
Élections de miss.....	p13	SICA Froid.....	p37
Ronde d'un art du monde.....	p13	Mille et une couleurs.....	p38
Conseils municipaux		Famille Anuarite.....	p38
Comptes-rendus.....	p14	Gym Détente.....	p39
Commissions municipales		Tennis.....	p39
Budget 2013.....	p16	Basket.....	p40
Voirie.....	p18	Taekwondo.....	p42
Bâtiments.....	p19	Foot vétérans.....	p43
École.....	p19	USCP - Foot.....	p44
Environnement.....	p20	Jeff Club.....	p46
Animation jeunesse.....	p20	ACCA St Hubert.....	p47
Rallye nature.....	p21	Boules.....	p48
L'orchestre des jeunes «DEMOS»....	p21	Lo Parvi.....	p49
Aire de jeux.....	p21	Calendriers des manifestations.....	p50

Remerciements

L'équipe de la Gazette Municipale (Claudine Moreau, Chantal Poulet, Gilles Cécillon et Pierre Rousset) remercie toutes les personnes, notamment Aimé Ferraz, Roger Fourier, Serge Rousset, Thierry Rondepierre pour leur aide à l'élaboration, la distribution, leurs photos à ce nouveau numéro du bulletin municipal. Nous remercions toute personne qui souhaite nous apporter ses idées, suggestions, photos, reportages.

Responsable de la publication : Pierre Rousset
Imprimerie Fagnola à St-Jean-de-Soudain
Tirages : 900 exemplaires
Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2013.



Chères Cassolardes, chers Cassolards,

La gazette municipale me donne l'occasion de vous présenter à chacun d'entre vous mes vœux les plus cordiaux et les plus chaleureux pour l'année 2014 :

Vœux de **santé** bien sûr élément indispensable pour une année heureuse et sereine,

Vœux de **bonheur** pour vous et pour vos familles qu'elles soient proches de St Didier ou un peu plus éloignées de notre Dauphiné,

Vœux de **réussite** pour vos activités professionnelles si incertaines parfois avec la crise économique qui se prolonge, réussite aussi dans les études de vos enfants, réussite également pour tous vos projets familiaux.

Bonne année 2014 à toutes et à tous.

Les premières pages de ce bulletin annuel me permettent aussi de vous relater ce qui s'est passé en 2013 dans notre commune, d'avoir une réflexion sur l'actualité générale, nationale, et internationale, et d'avoir une vision sur ce qui va nous occuper en 2014.

2013 s'achève comme elle a débuté au moins sur le plan climatique dans le froid modéré et dans l'humidité. C'est parfois vrai que nous avons eu un peu de mal à venir à bout du verglas, toujours très surnois et imprévisible. Malgré le travail important des entreprises en charge du salage et du déneigement et bien sûr de nos agents municipaux, quelques virages ou descentes nous ont et vous ont posé quelques difficultés.

Et pour terminer l'année en plus des pluies du 20 et 23 Octobre avec plus de 105 mm d'eau

tombés, une grosse chute de neige le 20 novembre est venue perturber et interrompre les réseaux électriques, les voix ferrées et une partie des voies communales. Je tiens ici à remercier mon adjointe M^{me} Poulet qui s'est retrouvée seule responsable à gérer ce phénomène, alors que j'étais au congrès des Maires de France à Paris. Merci aussi à vous tous pour avoir su maîtriser votre mécontentement ou vos interrogations sur le rétablissement des ouvrages coupés.

Le climat administratif de notre territoire les Vals du Dauphiné a connu aussi quelques perturbations. Le projet du regroupement de cinq intercommunalités a été repoussé par une majorité des conseils municipaux et M. le Préfet n'a pas souhaité utiliser l'article de loi qui lui aurait permis d'imposer ce regroupement, donc rien ne s'est fait pour l'instant.

Concernant le gros chantier autoroutier 2014, on verra son achèvement en cours d'année. Les contraintes de circulations doivent être terminées dans le premier semestre, la démolition du Pont RD 1006 enjambant l'autoroute sera effectuée en Mars. Pour ceux qui apprécient les travaux spéciaux, il y aura une belle nuit d'attractivité.

Le remplacement du ballast et des voix ferrées est complètement terminé et là les nuisances sont derrière nous.

Il reste tout de même une grosse incertitude, c'est la date de la réalisation de la ligne mixte voyageurs fret Lyon Turin. La déclaration d'utilité publique a été décrétée et elle est valable 15 ans, affaire à suivre.

Quand au SCOT (Schéma de Cohérence et Orientation Territoriale), il y a un an qu'il a été approuvé. Il nous reste donc deux années pour mettre notre PLU en conformité avec ce document. Pour les documents d'urbanisme il nous est recommandé de rédiger les futurs projets dans un échelon intercommunal, si une majorité des conseils municipaux le demande,

ce qui serait souhaitable à mon sens. Avec la suppression des instructions d'urbanisme au 1^{er} juillet 2015 par les services de l'état, ce sont les regroupements de communes qui en prendront la compétence.

Je ne vais pas énumérer ici tous les travaux réalisés et l'activité associative de la commune puisque vous en trouverez le détail à l'intérieur de cette gazette.

L'année 2014 qui débute verra au mois de Mars le renouvellement des conseils municipaux. A St Didier de la Tour, je l'ai annoncé il y a un an, j'aurai l'honneur de vous soumettre une nouvelle équipe avec la parité d'hommes et de femmes comme nous le demande la loi pour les communes de plus de 1000 habitants. Le panachage, la suppression d'un nom ou tout signe de reconnaissance verra votre bulletin déclaré nul, donc ne modifiez pas les bulletins que vous voulez mettre dans l'urne. Ces bulletins porteront aussi le nom des personnes désignées pour siéger à la Communauté de Communes. Quelque soit le résultat de l'élection, je souhaite que l'équipe que vous aurez formée s'attachera à faire que St Didier continue à se développer le plus harmonieusement possible, sans pression fiscale trop forte et surtout en écoutant toutes les sensibilités.

Le premier dossier que l'équipe nouvelle aura à travailler sera sans aucun doute la mise en place de la réforme des rythmes scolaires imposée par un ministre plus philosophe que technicien. Tous les Maires sont d'accord pour admettre que l'enfant écoute et enregistre mieux le matin. Demander aux Maires qui, souvent, n'ont ni les compétences professionnelles, ni les moyens humains, financiers ou logistiques, de mettre en place un projet éducatif territorial, c'est accroître encore la différence entre les grandes collectivités et les plus petites. Je continue donc à dire que c'est à l'Éducation Nationale, et non aux collectivités locales, à mettre en place ce projet si l'on ne veut pas

que ce projet ne soit réduit qu'à une simple garderie.

Dans un monde en perpétuel mouvement on a tous envie de se poser quelques instants pour réfléchir et se projeter. Malheureusement si l'on s'arrête, on recule puisque les autres continuent d'avancer. Il faut donc suivre le mouvement dans un monde en perpétuelle mutation, avec le sentiment que la pierre que chacun met sur l'édifice lui permet de grandir et de se consolider. Continuer à construire est indispensable pour que le monde continue autant que faire ce peut à réduire les inégalités, à faire reculer la pauvreté trop souvent exploitée et surtout à éviter les conflits qui, par définition, n'entraînent que des malheurs.

J'adresse mes sincères remerciements à tous ceux qui font que la vie du village de St Didier de la Tour soit la plus agréable possible. Je pense aux personnels communaux, administratif et technique, je pense aux personnels enseignants qui font face à des modifications de société importante, je pense à tous les membres des associations et plus particulièrement aux dirigeants, je pense à tous les chefs d'entreprises, artisans, PME et agriculteurs, et surtout un remerciement de la collectivité aux membres du conseil municipal qui n'ont pas souhaité continuer l'aventure prenante certes, mais passionnante qu'est une gestion municipale.

Je ne voudrais pas conclure ces quelques lignes sans avoir une pensée pour notre secrétaire de mairie, Michèle LAMBERT qui nous a trop rapidement quittés cet automne. Je garderai le souvenir d'une personne dévouée, compétente et avec qui il faisait bon travailler.

**Bonne année 2014 à toutes et à tous
et bonne lecture.**

**Gérard VITE
Maire**





Nos vœux de bonheur pour :

DESMONTEIX Carine, Marie et MERER Arthur, Marie,
Jan, le 27 Juillet 2013.

GUILLAUD Anne, Jacqueline et NOIRALT Mathieu,
Joël, le 7 Septembre 2013.

Nous souhaitons la bienvenue à :

VAN DEN BOSCH Alycia, le 7 Janvier 2013 à Bourgoin-Jallieu.

CHARBELET Clara, Bernadette, Colette, le 14 Janvier 2013 à Voiron.

SAVOY Jules, Alain, Jean, le 29 Janvier 2013 à Bourgoin-Jallieu.

CLAPIER Mathéo, le 27 Février 2013 à Bron.
CLAPIER Nolan, le 27 Février 2013 à Bron.

MASSARD Anaïs, Chloé, Lucie, le 29 Mars 2013 à Lyon 8^e.

BERGER Ysaline, le 30 Mars 2013 à Bourgoin-Jallieu.

DEROSE Elena, Roberte, le 13 Avril 2013 à Voiron.

PERRIN Hugo, Jean Christophe, Rémi, le 18 Avril 2013 à Bourgoin-Jallieu.

GONIN Chloé, le 25 Avril 2013 à Bourgoin-Jallieu.

PHILIPPE Arthur, Camille, le 25 Mai 2013 à Bourgoin-Jallieu.

FRASSE-MATHON Nathan, Jimmy, le 6 Juin 2013 à Bourgoin-Jallieu.

REPELLIN-VILLARD Timéo, Aurélien, le 11 Juin 2013 à Bourgoin-Jallieu.

EVIEUX Thais Lou, le 15 Juin 2013 à Vienne.

GUICHERD Nino, Stéphane, Sandro, le 9 Juillet 2013 à Bourgoin-Jallieu.

JULLIEN-CHALON Mathis, le 23 Juillet 2013 à Bourgoin-Jallieu.

CARREY Margaux, Lison, le 13 Septembre 2013 à Bourgoin-Jallieu.

PASCAL Léonie, le 14 Novembre 2013 à Voiron.

CLEYET MARREL Chloé, Sandrine, le 19 Novembre 2013 à Bourgoin-Jallieu.

CHIREZ Aurélie, Raphaëlle, Huguette et RAVON Hugo, le 28 Septembre 2013.

Ils nous ont quittés en 2013

le 6 Janvier **PHILIPPAT Marius.**

le 6 Janvier **TRUPIER MONDANCIN Bernard, Joseph, Emile.**

le 8 Janvier **CROTET Monique, Marie Louise, née Jacquet.**

le 20 Janvier **RICARD Denis, André.**

le 28 Janvier **COMMANDEUR Jeannine, Françoise, M Joséphe, née Mermet.**

le 16 Mai **HERBUEL Raymonde, Rosalie, Fideline, née Rabatel.**

le 3 Juillet **GONIN Henri, Alexandre.**

le 3 Août **MAUNAIS Renée, Berthe, Andrée, née Eyraud.**

le 20 Août **CARREY Aimée, Suzanne, née Lachamp.**

le 12 Septembre **AILLOUD René.**

le 21 Septembre **GAGET Joséphine.**

le 15 Octobre **DOREL Daniel.**

le 20 Octobre **DESCOINS Jacques, Lucien.**

le 29 Octobre **DOREL Jean-Marc.**

le 2 Novembre **CHATAIGNIER Lucien.**

le 5 Novembre **TESSA Joseph, Candide.**

le 8 Novembre **DESCHAMPS Micheline, Aline, Philomène.**

le 23 Novembre **GUILLAUD Raymonde, née Savoyat.**

le 26 Novembre **COMTE Marcelle, Joséphine, née Mollard.**

le 12 Décembre **MANCIER Paulette, née Fréchet.**

*Au revoir Michèle,
cet automne nous avons eu l'immense tristesse d'apprendre la disparition de notre secrétaire de mairie, Michèle Lambert. Elle est entrée au service de St Didier en 1978 pour y accomplir la majeure partie de sa carrière.
Michèle nous a apporté ses compétences, le sens du service public, un accueil souriant et disponible et une connaissance humaine de la commune et de ses habitants. Nous garderons le souvenir et l'image d'une personne qui aura marqué la vie de notre village. A ses proches nous renouvelons nos marques de sympathie.*

P.R.





Informations communales

POMPIERS : 18
POLICE : 17
SAMU : 15

MAIRIE - Tél. : 04 74 97 20 31

Horaires d'ouverture au public

Lundi, mardi et jeudi :

de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Vendredi (seulement l'après midi)

de 13 h 45 à 17 h 30

Mercredi et Samedi (seulement le matin)

de 8 h 30 à 12 h

Mairie fermée tous les 1ers samedis du mois

Site internet : www.saintdidierdelatour.fr

PORTAGE DES REPAS - TELEALARME

Le C.C.A.S. met à votre disposition un service de portage de repas à domicile ainsi qu'un service de téléalarme.

Pour tout renseignement, s'adresser en mairie.

VACANCES SCOLAIRES

Le centre de loisirs de St Didier accueille vos enfants pendant les vacances scolaires.

Renseignements sur les périodes d'ouverture et dossiers d'inscription en mairie.

Une participation financière est accordée aux enfants de la commune pour les vacances d'été (colonies, camps de vacances et les centres aérés extérieurs sous certaines conditions). Pour tout renseignement, s'adresser en mairie.

ECOLES

Directrice : M^{me} Evelyne DARIER

Ecole primaire - Allée des Platanes - Tél. : 04 74 97 44 62

Ecole maternelle - route de l'Eglise - Tél. : 04 74 97 81 25

CANTINE - Tél. : 04 74 97 31 60

Responsable : M^{me} Christine KAMMERER

VENTE DE TICKETS CINEMA :

Vente des tickets cinéma au prix de 6.20 € (tarif en vigueur à ce jour) à la Mairie.

Règlement par chèque libellé au comité des fêtes

CONSEILS MUNICIPAUX

Les réunions sont publiques et ont lieu le premier lundi de chaque mois à 20 h 30 en salle du conseil à la mairie (sauf avis contraire à paraître dans la presse et sur le panneau lumineux).

DEMARCHES ADMINISTRATIVES REDACTION DE COURRIERS

Le C.C.A.S. met en place un service d'aide à la rédaction de courriers ainsi qu'aux démarches administratives.

Pour tout renseignement, s'adresser en mairie.

REPAS C.C.A.S.

Bien qu'une invitation personnelle soit adressée à chaque personne concernée et au cas où une omission se produirait, nous rappelons que toutes les personnes nées à partir du 1^{er} janvier 1949 sont cordialement invitées au repas annuel offert par le C.C.A.S.

Nous vous prions de vous faire connaître en mairie.

Ce repas aura lieu à la salle des fêtes le 19 octobre 2014.

RAMASSAGE DES POUBELLES

MERCREDI MATIN : ordures ménagères

JEUDI TOUS LES 15 JOURS : collecte sélective (voir calendrier du SICTOM)

ATTENTION : sortir les poubelles la veille au soir.

A votre disposition sur le parking poids lourds : conteneurs papiers, journaux, verres.

TRI SELECTIF

Distribution des sacs UNIQUEMENT EN MAIRIE. Les habitants desservis par des bacs de regroupement ne sont pas concernés par cette information.

CORRESPONDANT DAUPHINE-LIBERE

M. Serge ROUSSET - Tél. 04 74 97 45 66 ou 06 50 31 96 16

E-mail : serge.rousset@yahoo.fr

Infos pratiques : pour toute parution, prévenir au minimum 48 heures à l'avance.

Pour les mariages, fournir les noms et professions des témoins ainsi que l'autorisation des mariés.

Il est possible de faire paraître une annonce à plusieurs reprises à condition de la transmettre bien avant sa 1^{ère} parution.

A.D.M.R.

M^{me} Claudine MOREAU : 09 65 36 84 66

MEDECIN - Tél. : 04 74 97 60 61

Docteur Jean-Paul GONIN -16 route de l'Eglise





Services intercommunaux

MEDIATHEQUE - Tél. : 04 74 83 59 00

2, rue Hector Berlioz - LA TOUR-DU-PIN

Fax : 04 74 83 59 09

Directrice : Sonia JEANNIN

Heures d'ouverture au public :

Mardi : 10 h - 12 h et 15 h 30 - 18 h 30

Mercredi et Samedi : 10 h - 12 h et 14 h - 17 h

Vendredi : 15 h 30 - 18 h 30

SYNDICAT DES EAUX - Tél. : 04 74 88 14 64

Syndicat des Eaux de la Haute Bourbre

74 chemin du Moriot - 38490 LE PASSAGE

Relevé des compteurs du **3 mai au 10 juin** par

M. COMTE Michel

ASSAINISSEMENT - Tél. : 04 74 97 05 79

C.C. Vallons de la Tour - 22 rue de l'Hôtel de Ville

38110 LA TOUR DU PIN

Fax : 04 74 97 47 54

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLONS DE LA TOUR

22 rue de l'Hôtel de Ville - CS 90077

38353 LA TOUR DU PIN CEDEX

Tel : 04 74 97 05 79 - Fax : 04 74 83 23 28

Email : secretariat@lesvallonsdelatour.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi au jeudi : 8h00-12h00 et 13h30-17h30

Vendredi : 8h00-12h00 et 13h30-16h30

DECHETS DE SOIN

En application des textes des lois de finances 2009 et du Grenelle II de l'environnement, l'article L. 4211-2-1 prévoit qu'en l'absence de dispositif de collecte de proximité spécifique, les officines de pharmacies et les laboratoires de biologie médicale sont tenus de collecter gratuitement les déchets de soins à risque infectieux perforants produits par les patients en auto-traitement.

MAISON PAROISSIALE

Place de l'Eglise LA TOUR DU PIN

Tél : 04 74 97 10 33

E-mail : paroisse-sainte-anne@wanadoo.fr

Permanences : lundi et jeudi de 14h à 16h,

mercredi et samedi de 9h à 11h30

ASSOCIATION CREMATISTE NORD-ISERE

Maison de quartier Champ Fleuri - 38300 Bourgoin Jallieu

www.acnifuneraire.ironie.org

Tél. ou Fax 04 74 88 03 57

E-mail : acni38bourgoin@aol.com

ASSISTANTE SOCIALE

Tél : 04 74 83 28 86 - Fax : 04 74 97 16 00

Centre Social : 9 rue Claude Contamin

38110 LA TOUR DU PIN

ASSISTANTE SOCIALE AGRICOLE

Tél. : 04 74 93 08 01

Permanence téléphonique : Mme Béatrice ROLAND

le mercredi de 9h à 12h

DECHETTERIES

SAINT-JEAN-DE-SOUDAIN :

ZI du Chapelier

Tél. : 04 74 97 49 60

Horaires : 9 h - 12 h 15 et 13 h 45 - 18 h

Fermée mardi toute la journée et mercredi matin.

LA CHAPELLE-DE-LA-TOUR :

Chemin Leva - Le Plateau

Tél. : 04 74 97 45 18

Horaires : 9 h - 12 h 15 et 13 h 45 - 18 h

Fermée mercredi après-midi et jeudi toute la journée.

FITILIEU :

Route de Tapon

Horaires :

lundi, mercredi et vendredi : 13 h 30 - 17 h 30

mardi et jeudi : 8 h - 12 h

samedi : 8 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30.





REGLEMENTATION ELAGAGE

PREVENTION DES RISQUES

La réglementation de l'élagage vise à prévenir différents risques liés aux arbres :

- chutes d'arbres et de branches sur les véhicules et personnes empruntant les voies de communication ;
- manque de visibilité suffisante pour le voisinage ou pour le réseau routier ;
- dysfonctionnement des infrastructures comme les lignes aériennes téléphoniques et électriques ou l'interruption d'une voie de circulation.

ENTRE TERRAINS PRIVES

- tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent chez son voisin, au niveau de la limite séparatrice ;
- Les autres limites fixent la distance de plantation initiale :



Types de végétaux	Distance minimale des plantations
Plantations jusqu'à 2 mètres de hauteur	0,50 mètre de la limite séparative de la propriété voisine.
Plantations supérieures à 2 mètres de haut.	2 mètres de la limite séparative de la propriété voisine.

- le voisin n'a pas le droit de couper lui-même les branches qui dépassent, mais il a le droit absolu d'exiger qu'elles soient coupées au niveau de la limite séparatrice même si l'élagage risque de provoquer la mort de l'arbre ;
- dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire.

À noter : L'obligation de taille ou d'élagage peut être reportée à une date ultérieure, pour l'effectuer durant une période propice à la végétation.



VIS-A-VIS DES INFRASTRUCTURES

TYPES D'INFRASTRUCTURE	RÉGLEMENTATION
Routes nationales	<p>On ne peut avoir d'arbres qu'à une distance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de 2 mètres en bordure des routes pour les plantations qui dépassent 2 mètres de hauteur • et à une distance de 0,5 mètre pour les autres.
Routes départementales	<ul style="list-style-type: none"> • Aux embranchements des routes entre elles ou avec d'autres voies publiques ou à l'approche des traversées des voies ferrées : la hauteur des haies ne peut pas excéder 1 mètre au-dessus de l'axe des chaussées sur une longueur de 50 mètres comptée de part et d'autre du centre de ces embranchements, carrefours, bifurcations ou passages à niveau. • Les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol des routes doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies par les propriétaires des zones boisées.
Voies communales	<ul style="list-style-type: none"> • On ne peut avoir d'arbres en bordure des voies communales qu'à une distance de deux mètres pour les plantations qui dépassent deux mètres de hauteur et à la distance de 0,50 mètre pour les autres. • Les arbres, branches et racines qui avancent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, par les propriétaires ou fermiers.
Chemins ruraux	<ul style="list-style-type: none"> • Les arbres et les haies vives peuvent être plantés en bordure des chemins ruraux sans condition de distance. • Les arbres, branches et racines qui avancent sur le sol des chemins ruraux doivent être coupés, par les propriétaires ou fermiers, de manière à sauvegarder la commodité du passage et conserver le chemin.
Voies ferrées	<p>Les plantations doivent être situées à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 6 mètres minimum de l'emprise SNCF pour les arbres dont la hauteur dépasse 2 mètres ; • 2 mètres de la limite de l'emprise SNCF pour ceux inférieurs à cette taille.
Lignes téléphoniques	<p>Pas de condition de distance mais les plantations ne doivent pas gêner ou compromettre le fonctionnement des lignes téléphoniques.</p>

Cette réglementation sur l'élagage est issue des articles 671 à 673 du Code civil



Infos Santé

Les Abrets : Maison médicale de garde



La maison médicale de garde de la ville de LES ABRETS a ouvert ses portes le lundi 4 novembre dès 20 h 00. Elle se trouve au **23 rue Jean Jannin** dans la maison des associations.

Elle est ouverte la nuit et le week end.

L'accès se fait uniquement sur orientation du numéro d'urgence **15**.

L'agence régionale de santé a validé le projet de création d'une maison médicale de garde (la deuxième du département) regroupant environ 70 médecins sur le territoire de près de 100 000 habitants allant de Saint Béron à La Tour du Pin et de Saint Geoire en Valdaine jusqu'à Yenne.

Infos Santé

« les Vallons de l'Isère »

La Croix-Rouge française, dont l'unité locale est maintenant appelée « **les Vallons de l'Isère** », est en pleine mutation dans notre région.

Les anciennes délégations de La Tour du Pin et de Pont de Beauvoisin ont en effet été réunies pour plus d'efficacité.

Notre territoire d'action correspond aux **4 cantons** de La Tour du Pin, Pont de Beauvoisin, Saint-Geoire en Valdaine et Virieu sur Bourbre.

Nous y poursuivons nos activités de secourisme (formations grand-public, postes de secours), d'alphabétisation, de vente de vêtements d'occasion à bas prix pour tout le monde et distribution de colis alimentaires pour nos bénéficiaires.

Nous avons pour projet dans les mois à venir la construction d'un local neuf qui nous permettra de réaliser nos actions dans de meilleures conditions.

Dès maintenant nous sommes à la recherche de nouveaux bénévoles qui nous aideront à développer nos actions humanitaires locales.

Toutes les compétences, dans de nombreux domaines, sont recherchées : équipes de secouristes, formateurs, administratifs, informaticiens, bricoleurs, mécaniciens, distributeurs de vêtements et de produits alimentaires, toutes les classes d'âge seront les bienvenues.

Pour que nous puissions mieux vous aider, aidez-nous ! Merci à vous.

Pour tout renseignement complémentaire, information, demande de contact, de rendez-vous :
06 84 59 69 78



croix-rouge française

Humanisons la vie



ELECTIONS MUNICIPALES

2014

23 MARS
30 MARS

INFORMATIONS ELECTIONS MUNICIPALES

En 2014, il y aura 2 élections : les élections municipales les 23 et 30 mars, et les élections européennes le 25 mai.

Compte-tenu du nombre d'électeurs, il y aura 2 bureaux de vote, et les électeurs seront répartis en 2 secteurs.

ELECTIONS EUROPEENNES

25 MAI

SECTEUR 1 :

Route de Chambéry – Route de la Tuillière – Chemin de Ratassière – Route de Châtelaret – Chemin de Plambois – Chemin de la Cassole – Montée de Revolette – Impasse de Ventravent – Impasse des Garennes – Pré du Lac – Route du Lac – Route du Stade – Impasse des Ayes – Chemin St Félix – Route de Crête – Route du Loup – Route de Charpenay – Chemin du Plantier – Impasse de Bourgeron – Chemin de Chenevatière – Route de St André – Nivel – Impasse des Brosses – Chemin de la Tournure – Chemin de Bois Picot – Chemin du Foulu – Impasse de Bois Massot – Chemin des Vaudrines – Route de Ferrossière – Clos Reynaud – Chemin des Vignes – Ruy Jaillet – Route de l'Eglise – Route du 19 Mars 1962 – Route du 11 Novembre 1918 – Allée des Platanes – Route du Colombier

SECTEUR 2 :

Route de Lyon - Le Ladret – Chemin de la Haute Bourbre – Route de Pin – Chemin de la Grande Côte – Luépi – Route de Marlezet – Route de Chemin – Chemin des Esserts – Route de Marlieu – Route de l'Allée – Les Charmosses – Route de Veysin – Chemin des Arphants – Route des Arphants – Chemin du Rual – Chemin des Plaines – Route de Demptézieu – Champ Gallet – Le Fayet – Montée de Suet – Chemin de La Mure – Route des Rivoires – Chemin de Bellevue – Chemin des Petites Rivoires – Chemin des Marais – Chemin des Grebilles – Chemin de Fouilleuse – Chemin du Corsat – Route de St Didier – Chemin du Godard – Impasse de Fauconnière – Impasse Monsieur Lièvre – Impasse du Mollard – Champagnon

ATTENTION : pour les 2 secteurs, les élections se dérouleront **à la Halle des Sports Route du Stade** en lieu et place habituellement de la Mairie.

NOUVEAU MODE DE SCRUTIN :

Concernant les élections municipales, les pouvoirs publics ont décidé de modifier le mode de scrutin pour les communes de plus de 1.000 habitants.

Les candidats aux élections devront présenter des listes bloquées (19 personnes pour St Didier) avec la parité femmes/hommes (si la tête de liste est une femme : 10 femmes, 9 hommes) ou hommes / femmes (si la tête de liste est un homme : 10 hommes, 9 femmes)

Sur le même bulletin, seront également présentées les personnes candidates à la représentation pour la Communauté de Communes avec aussi la parité femmes / hommes ou hommes / femmes. (4 personnes pour St Didier dont 3 titulaires et 1 suppléant)

Vous ne pourrez plus panacher, rayer, modifier les bulletins.

Toute rature entraînera la nullité du bulletin.





Nouveaux commerçants, artisans et services

ALPHA PLOMBERIE
DEPANNAGE
Tel. 06 36 47 14 06

ALPHAPLOMBERIE@OUTLOOK.COM

87A Montée de Revolette
38110 Saint Didier de la Tour



Rose Sublim Events www.rosesublimevents.fr

« Une cérémonie qui vous ressemble, pleine d'Amour »

Rose-Laurence Bertini
Officiante de Cérémonie Laïque

06 30 84 27 47
rlbertini@hotmail.fr



H&D
Rhône Alpes
bordures

Jardin Terrasse

Chemins d'accès

LA BORDURE EN
BÉTON MOULÉ
SUR PLACE

la meilleure solution pour

- Des bordures disponibles dans une large gamme de coloris et de formes
- Des bordures qui s'adaptent à tous les types de terrains
- Des bordures lumineuses
- Des bordures chics & efficaces
- Des chemins en gravier stabilisé

Pour obtenir gratuitement le devis
et l'étude personnalisée de votre projet

CONTACTEZ-NOUS
Pierre Bertrand **DEROSE** 06 71 62 04 44
Dominique **HOAREAU** 06 75 26 12 92

37 chemin des petites rivoires
38110 Saint Didier de la Tour
Tél 04 37 05 27 96
www.rhone-alpes-bordures.fr
contact@rhone-alpes-bordures.fr

**Vous êtes un
PARTICULIER**



Ne pas héter sur la voie publique

Conseil et formation en maîtrise de risque
Agir sur la réalité pour préparer l'avenir



PG Formation

- Formation électrique
NSA - HIR - BT
- CACES
toutes catégories
- PRAPE - Prévention des risques liés
à l'activité physique et à l'érgonomie
- Topographie
- Hélicoptère
- Sauveteurs secouristes
du Travail
- Risques chimiques
- Prévention et lutte
contre l'incendie
- Escalier
- Travail en hauteur

Pierre GULLAUD
251, route des Rivoires
38110 Saint Didier de la Tour

Fixe : 04 74 97 45 81
Mobile : 06 89 33 29 30
Mail : pierre_gullaudo@orange.fr

www.pg-formation.fr

Déclaration d'existence R3 34 04234 38 auprès du préfet de Région Rhône-Alpes / L166 30 OMAA Rhône-Alpes





COMMUNIQUÉ DE LA POSTE : LES BOÎTES AUX LETTRES ACCESSIBLES EN PÉRIODE HIVERNALE

La neige, le verglas peuvent rendre les trottoirs dangereux et les boîtes aux lettres inaccessibles. L'hiver dernier, près de 160 facteurs eux ont été accidentés en Isère et Savoie.

PAR DES GESTES SIMPLES VOUS POUVEZ LUI FACILITER LE TRAVAIL

Afin de permettre aux facteurs de distribuer le courrier en toute

sécurité dans tous les foyers et dans le souci de rendre le meilleur service possible aux clients, La Poste rappelle aux habitants l'obligation de saler, sabler et rendre praticable la partie du trottoir attenante à leurs habitations.

Quant aux boîtes aux lettres, merci de dégager leur accès quand il y a de la neige. Celles-ci doivent également se situer à l'entrée des propriétés, c'est-à-dire en bordure de la voie ouverte à la circulation publique. Cette implantation les rendra plus accessibles et permettra en période d'intempéries d'éviter les accidents notamment les chutes.

Vous pouvez faire ce petit geste pour quelqu'un qui vient chez vous près de 300 fois par an, même lorsqu'il pleut, neige ou fait très froid.

La Poste et les facteurs vous remercient de votre aide ou compréhension.

SORTIR DU MAL-LOGEMENT EN ISÈRE

APPELEZ LE **0800 300 163**

Appel gratuit d'un poste fixe



Programme d'accompagnement des locataires et des propriétaires du parc privé



SORTONS DU MAL-LOGEMENT

Le brûlage à l'air libre est interdit

> Pourquoi cette interdiction ?

Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) comme des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts est fortement émetteur de polluants dont les particules mais aussi des composés cancérigènes comme les HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) et le benzène.

> Quels sont les déchets concernés par cette situation ?

Ce sont les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, de débroussaillage, d'entretien de massifs floraux ou encore les feuilles mortes...

> Qui doit respecter cette interdiction

Toute personne (particuliers, entreprises, collectivités territoriales) produisant des déchets verts est concernée.

En cas de non-respect, une contravention de **450 euros** peut être appliquée (article 131-13 du nouveau code pénal)

Brûler 50 kg de végétaux émet autant de poussières que ...*



En région Rhône-Alpes, **près de 18 %** de la population du territoire est exposée à des concentrations de poussières supérieures aux valeurs réglementaires destinées à préserver la santé humaine.

Contrairement à une idée reçue, l'apport en déchèterie est en effet préférable à une combustion à l'air libre pour la qualité de l'air.

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Rhône-Alpes
Service Ressources Énergie, Climat et Prévention des Polluants, Site Air Energie
69571 Lyon cedex 03
Tel. 04 78 18 88 00

Crédit photos : Chambéry métropole, Collin Laurent pour Chambéry métropole

En Isère environ **30 000 logements** seraient **sans confort voire dangereux**. Ces logements sont le plus souvent occupés par des **ménages modestes** qui n'ont pas les moyens financiers d'engager des travaux ou par des locataires qui n'ont pas les moyens d'agir directement sur cette situation.

C'est pourquoi, le Conseil général de l'Isère dans le cadre d'un partenariat avec l'Anah (Agence nationale pour l'habitat), l'ADIL (Agence départementale d'information sur le logement), la CAF (Caisse d'allocations familiales) et l'ARS (Agence régionale de santé) unissent leurs efforts pour proposer aux Isérois des solutions afin d'améliorer le confort de leurs logements.

Si vous vous sentez mal dans votre logement, en danger ou si vous avez du mal à vous chauffer, un guichet unique est à votre disposition pour vous conseiller, vous accompagner dans vos démarches et vous informer sur toutes les **aides financières** mobilisables.

A QUI S'ADRESSE CE PROGRAMME ?

JE SUIS CONCERNÉ SI

- je suis propriétaire occupant (sous conditions de ressources)
- je suis locataire d'un logement privé

Si vous êtes locataire du parc public, vous n'êtes donc pas concerné par ce programme. Vous devez vous rapprocher de l'ADIL38 (04 76 53 37 30)



L'association **ADMR de St Didier de la Tour** intervient chez toute personne ayant besoin d'une aide :

soit avec des T.I.S.F dans les familles avec des enfants ou sur le point d'en avoir,

soit avec des Aides à domicile ou Auxiliaire de Vie Sociale.

Leur mission est de répondre à toute demande : un simple coup de main pour un peu plus de confort ou pour faire face aux difficultés liées à l'âge, à l'handicap ou à la maladie.

L'ASSOCIATION LOCALE ADMR.

Créée par ses habitants, l'Association locale exerce son activité sur les communes de St Didier, Le Passage, Montagnieu, Ste Blandine, mais également

sur la commune de La Tour du Pin.

Elle est proche de ceux qu'elle aide et très près de ceux à qui elle offre un emploi stable.

Elle fonctionne avec une équipe de bénévoles fortement engagés pour détecter les besoins, créer et faire fonctionner les deux services.

Pour nous contacter 7 jours sur 7, téléphonez au **04 74 97 54 05**. Laissez vos coordonnées et votre message, le répondeur est consulté régulièrement et nous vous rappelons rapidement afin de donner suite à votre demande.

La vente des brioches, pour aider au fonctionnement de notre association, aura lieu :

STE BLANDINE : sam. 05 avril 2014

MONTAGNIEU : sam. 12 avril 2014

A SAINT DIDIER et LE PASSAGE pas de vente pour cette année. Toutes personnes désireuses de nous aider pour cette vente seront les bienvenues et nous vous remercions de bien vouloir téléphoner pour vous inscrire.

INFORMATION DONNÉE À L'ISSUE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 13 MAI 2013 :

Après un échange avec la salle, le Président indique que sa mission prendra fin après l'Assemblée Générale du mois de mai 2014.

En conséquence, nous recherchons un candidat pour que la transition se déroule dans les meilleures conditions.

Recevez nos meilleurs vœux pour 2014.

Si vous aussi vous souhaitez apporter un peu de chaleur, un rayon de soleil, venez nous rejoindre.

S.S.I.A.D. des Deux Vallées

L'e Service de Soins Infirmiers à Domicile : **SSIAD**

pour personnes âgées et handicapées, est une association ADMR Loi 1901, gérée par des bénévoles, composée d'un conseil d'administration et d'un bureau présidé par M^{me} Catherine Poncet.

Le SSIAD, d'une capacité de 32 places, intervient sur 17 communes, à la demande des familles, assistants sociaux, infirmiers, médecins, hôpitaux, associations d'aide à domicile.

Le service a pour objectif d'accompagner le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées, malades ou dépendantes, d'éviter une hospitalisation, d'accélérer une sortie d'hôpital, en organisant une coordination entre tous

les intervenants sociaux et médicaux, en améliorant la prise en charge des soins d'hygiène et d'aide à la vie .

Ce service qui tourne 7 jours/7, matin et soir, pour les plus dépendants, est financé par la caisse d'assurance maladie à 100%, sur prescription médicale.

Une équipe de 10 aides-soignantes diplômées, salariées, intervient au domicile des personnes aidées, apportant soulagement et réconfort.

Une infirmière coordinatrice a la responsabilité du fonctionnement du service, coordonne l'action de l'équipe soignante, organise les interventions à domicile et se charge des démarches administratives, aidée d'une secrétaire.



Depuis l'été 2013, à l'issue d'un audit mené par l'AFNOR, le **SSIAD Des Deux Vallées a obtenu le label « NF service »**, qui garantit qualité, sérieux et fiabilité.

Cette démarche implique une éthique exigeante fondée sur le respect, des professionnels compétents, une aide et un service personnalisé et adapté.

SSIAD Des Deux Vallées Maison Médicale et Sociale

61 Rue de la Bourbre
38 730 VIRIEU SUR BOURBRE

Tel. 04.74.88.29.60

Fax 04.74.88.20.98

ssiaddvsi@fede38.admr.org



Evènements à St Didier



Elections de Miss

Carla DEVIDAL et **Clarisse RONDEPIERRE** ont participé à plusieurs élections. La première, le 8 décembre 2012 à l'élection **MADemoiselle NORD ISERE** à Ruy. Il y avait 12 filles. Carla DEVIDAL a été couronnée Mademoiselle Nord Isère et Clarisse RONDEPIERRE a eu le prix du public. Ces résultats leur ont permis d'être sélectionnées pour l'élection de **MADemoiselle ISERE** le 10 novembre 2013 à La Tour du Pin. Il y avait 21 filles qui concouraient. Carla DEVIDAL a fini première et a été couronnée Mademoiselle ISERE 2013 et Clarisse RONDEPIERRE a obtenu le prix du public.



Ces très bons résultats permettent à nos 2 jeunes filles cassolardes de participer à l'élection **MADemoiselle RHONE-ALPES** qui aura lieu le 15 février 2014 à Le Pont de Beauvoisin.

La Présidente Chloé GUILLAUD SAUMUR de Chélieu, Mademoiselle Nord Isère 2011, Mademoiselle Isère 2012 et 3^{ème} demoiselle Mademoiselle Rhône-Alpes, coachera et encouragera nos représentantes lors de cette élection.

Nous souhaitons pleine réussite à nos deux jeunes concitoyennes

Ronde d'un art du monde

La cinquième et dernière édition de Ronde d'un art du monde sera tournée vers **l'Asie** et se déroulera au printemps 2014.

Festival d'art contemporain dédié à la sculpture monumentale de plein air



Yoshin OGATA, artiste japonais, sera associé au sculpteur isérois de Quaix en Chartreuse Jean-Michel MORAUD.

Tous deux partageront un séjour au Japon, puis seront réunis sur le territoire des Vallons de la Tour durant le mois d'avril afin de réaliser chacun une œuvre monumentale.

Celle de Yoshin OGATA sera installée sur La Tour du Pin, quant à Jean-Michel MORAUD, il réalisera une œuvre éclatée sur trois communes, St Didier de la Tour, Le Passage et La Chapelle de la Tour.

Ces œuvres s'ajouteront à celle des précédentes éditions et compléteront le circuit touristique proposé sur les différentes communes.

Des animations et des rencontres sont prévues, notamment à l'attention des scolaires, pour faire découvrir à travers le travail de ces deux artistes l'art contemporain et la culture d'un autre pays.

L'inauguration des œuvres est prévue pour le 25 avril 2014.

Ainsi se terminera la Ronde d'un art du monde après être passée par l'Afrique (2009), l'Europe de l'Est (2010), l'Océanie (2012) et l'Amérique du Nord (2013).





COMPTES-RENDUS

REUNION 01.07.2013

COMPLEMENT SUBVENTIONS :

Mille et Deux Couleurs : 160 €,
Maison des Jeunes et de la Culture : 160 €, M.F.R. Chapeau Cornu : 63 €, M.F.R. Le Village St André le Gaz : 189 €, M.F.R. Crolles : 126 €, Lycée Agricole Nandax : 63 €

TARIF GARDERIE :

garderie du matin : 0,80 €,
garderie du soir : 1,30 €

TARIF CANTINE :

3,25 € pour le repas enfant, 5 € pour le repas adulte.

CONVENTION AREA :

l'élargissement et la création d'un demi diffuseur rendent nécessaire le décalage des voies communales sur notre territoire. Une convention doit être passée entre les autoroutes AREA et la commune, le coût des travaux étant à la charge d'AREA. Accord du Conseil pour signer cette convention.

URBANISME :

application à 100 % de la P.V.R. (Participation pour Voies et Réseaux) pour une parcelle sise Route de Champ Gallet concernant une adaptation du réseau électrique. Coût : 2,14 € le m²

CENTRE DE LOISIRS :

le thème du Centre de Loisirs de cette été sera : **Les Olympiades**. Le nombre d'enfants inscrits pour le mois de juillet est le suivant :
semaine 1 : 31 enfants,
semaine 2 : 32 enfants,
semaine 3 : 20 enfants,
semaine 4 : 17 enfants.

ECOLE GARDERIE :

une petite fête sera organisée le 5 juillet pour saluer le départ en retraite de M^{me} Marie-Jeanne Fèvre.

ENVIRONNEMENT :

la commune est inscrite au concours départemental de **fleurissement**.

Le SICTOM propose aux communes la possibilité de louer un **broyeur** de branches.

VOIRIE :

suite aux fortes intempéries, les travaux de voirie ont pris un retard très important.

REUNION 09.09.2013

URBANISME :

application à 100 % de la P.V.R. (Participation pour Voies et Réseaux) pour une parcelle sise Route de Chemin concernant une adaptation du réseau électrique. Coût : 2,17 € le m²

COMMUNAUTE DE COMMUNES : modification des statuts :

il est proposé de modifier les statuts de la Communauté de Communes afin de les actualiser en intégrant l'ensemble des modifications statutaires approuvées depuis 2006. Accord du Conseil à l'unanimité.

Système informatique :

la commune bénéficie actuellement des prestations du service Système d'Informations de la Communauté de Communes. Il s'agit d'un service entièrement géré par la Communauté de Communes. Le remboursement des frais de fonctionnement du service commun s'effectue sur la

base d'un coût unitaire de fonctionnement, multiplié par le nombre d'unités de fonctionnement défini par la convention.

Le Conseil marque son accord pour renouveler l'adhésion de la commune à ce service.

Jeunesse :

La Communauté de Communes a intégré le service « action politique jeunesse » le transfert de compétence de ce service des communes vers la Communauté de Communes est effectif depuis le 01.01.2013. Une évaluation du transfert de charges par commune correspondant à ce service a été réalisé.

OPAH :

la Communauté de Communes a acté un plan de communication autour de l'OPAH. Cette opération de 3 ans doit permettre de soutenir la réalisation de travaux d'amélioration de l'habitat dans le parc privé.

SALLE D'ANIMATION :

accord pour louer cette salle à l'association Arts Passion de Saint Clair de la Tour, à raison de 5 € de l'heure.

HALLE DES SPORTS :

installation d'un système de contrôle d'accès et de sécurité a été décidée. Le devis de la sté Gérard & Peysson a été validé à l'unanimité. Coût : 3.238,47 € ht.

AGENCE POSTALE :

le commerce Flor'Altitude souhaite monter une agence postale au siège de leur magasin de fleurs Allée des Platanes. Le Conseil accepte d'appuyer cette demande mais tient à préciser qu'en cas de cessation





de cette activité, la mairie ne reprendra pas ce service.

COMMISSION ACTION JEUNESSE :
l'aire de jeux pour enfants a été installée cet été et connaît un vrai succès.

VOIRIE :
les travaux d'élargissement du Chemin de Bellevue sont en cours de réalisation.

BATIMENTS COMMUNAUX :
la réfection des toilettes publiques sont en cours. Ils devraient être terminés pour la foire aux marrons du 13 octobre.

ECOLES :
215 enfants sont inscrits pour la rentrée 2013/2014. Trois nouveaux professeurs des écoles ont intégré l'école.

**COMMUNICATION
RAPPEL :**
la réunion du quartier 2 aura lieu le 27 septembre à 20 h 30.

REUNION 04.11.2013

DROITS DE PREEMPTION :
pour préserver le commerce de proximité, le Conseil décide d'appliquer le droit de préemption sur les fonds de commerces, baux commerciaux et terrains faisant l'objet de projets d'aménagement commercial.

Le Conseil a défini un périmètre de sauvegarde du commerce multiservices de proximité, dans sa diversité, répondant aux besoins de la population, à l'intérieur duquel sont soumises au droit de préemption les cessions des fonds de commerces

Chaque cession sera subordonnée, à peine de nullité, une déclaration préalable faite par le cédant à la commune. Cette déclaration précisera le prix et les conditions de la cession.

Le projet de délibération sera soumis à la Chambre de Commerce et d'Industrie, à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. En l'absence d'observation des ces 2 organismes dans les deux mois de leur saisine, leur avis est réputé favorable.

ECOLES, RYTHMES SCOLAIRES :
à partir de la rentrée 2014, l'horaire des nouveaux rythmes scolaires a été adopté à l'unanimité du Conseil de la manière suivante :

MATIN : 8 h 30 à 11 h 30
les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis

APRÈS-MIDI : 13 h 15 à 15 h 30
les lundis, mardis, jeudis et vendredis

PAUSE MÉRIDienne : de 11 h 30 à 13 h 15,

**COMMUNAUTE DE COMMUNES :
CENTRE NAUTIQUE :**

le Conseil valide la convention de mise à disposition du Centre Nautique de La Tour du Pin pour l'usage scolaire à destination des écoles primaires. Pendant

toute la convention la commune versera une participation annuelle de 1.240,34 €

RONDE D'UN MONDE D'ART :
la Communauté de Communes propose à la commune de St Didier de participer à la dernière édition du projet. Le Conseil accepte cette proposition. G. Vitte est nommé référent, M.T. Guillaud, suppléante.

ANIMATION JEUNESSE :
le centre a ouvert ses portes pendant les 2 semaines de vacances de la Toussaint. Plus de 20 enfants ont participé chaque semaine.

VOIRIE :
les travaux de l'élargissement du Chemin de Bellevue sont en cours de finition.

CANTINE GARDERIE :
lors de la réunion annuelle d'information, seulement 14 familles étaient présentes. Les enseignants ont été sollicités pour participer à la cérémonie du 11 novembre prochain. 2 classes ont répondu favorablement.

CCAS :
99 personnes ont participé au repas annuel.



Commissions municipales

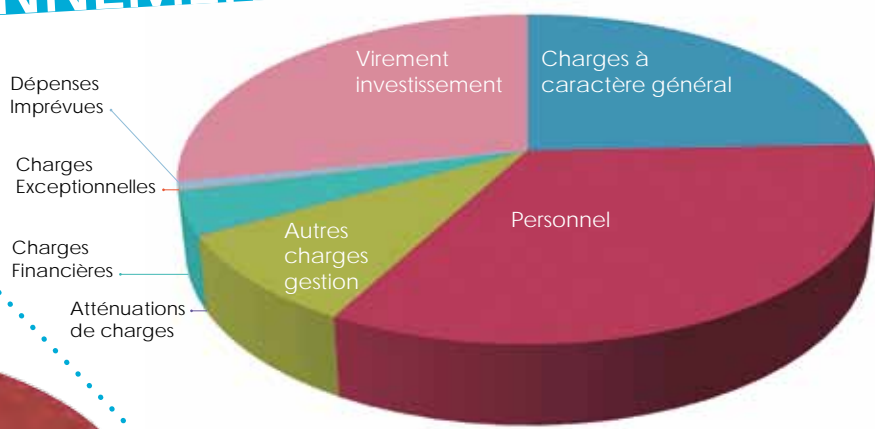
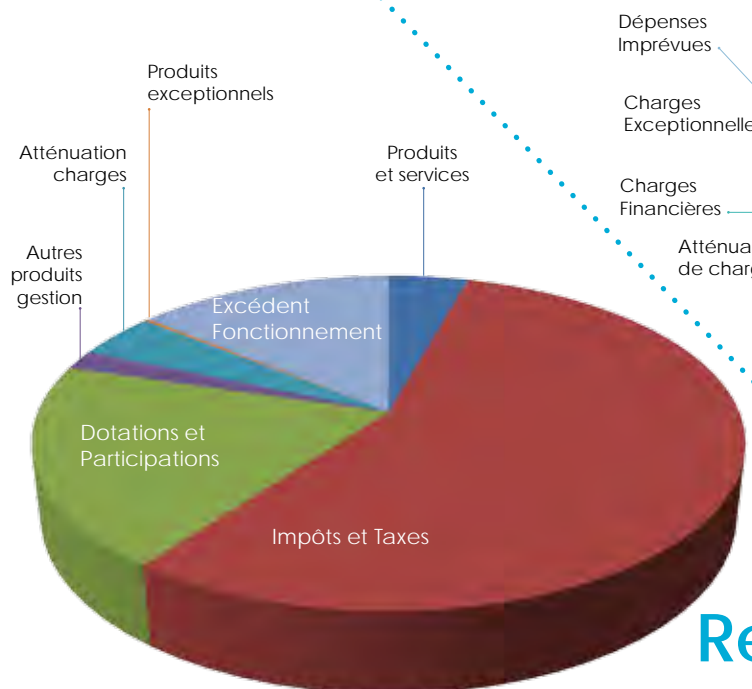
BUDGET 2013

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
CHARGE à CARACTÈRE GÉNÉRAL	TOTAL : 302.600 €	PRODUITS des SERVICES	TOTAL : 53.500 €
- Eau – Assainissement	3.500	- Redevance Cantine	40.000
- Electricité	35.000	- Redevance Garderie	7.500
- Combustible	60.000	- Remboursement Redevable	6.000
- Carburant	3.000		
- Alimentation (cantine)	46.000	IMPOTS ET TAXES	TOTAL : 692.001 €
- Fournitures (entretien, Admin.)	21.700	- Contributions Directes (Taxe Habitation, Bâti, Non Bâti)	359.216
- Fournitures scolaires	13.500		
- Centre de Loisirs	6.000	- Attribution Compensatoire (Taxe Prof Intercommunale)	274.281
- Entretien de terrain	8.000		
- Entretien de bâtiments	15.000	- Dotation Solidarité Communautaire	40.000
- Entretien voies et réseaux	25.000	- Taxe sur l'Electricité	18.504
- Entretien divers (véhicules...)	4.500		
- Maintenance (informatique, tél.)	14.000	DOTATIONS PARTICIPATIONS	TOTAL : 241.809 €
- Primes d'assurance	10.000	Dotation Forfaitaire (D.G.F.)	154.891
- Documentation	3.500	Dotation Solidarité Rurale	22.500
- Honoraires, Indemnités, Frais d'acte, Annonces	6.500	Droits de mutation	35.000
- Fêtes et cérémonies	4.500	Compensation Taxe Professionnelle	12.035
- Catalogues, Publications	7.400	Compensation Taxe Foncière	5.933
- Transports collectifs (piscine école)	2.500	Compensation Taxe Habitation	6.450
- Frais d'affranchissement	3.000	Autres Participations	5.000
- Frais de télécommunications	5.500		
- Cotisations	2.000	ATTENUATION DE CHARGES	TOTAL : 54.200 €
- Taxe foncière	2.500	Remboursement Assurances	54.200
FRAIS de PERSONNEL	415.000		
ATTENUATIONS PRODUITS	500	AUTRES PRODUITS DE GESTION	TOTAL : 23.200 €
AUTRES CHARGES de GESTION	TOTAL : 111.500 €	Location Immeubles (salle des fêtes)	23.000
- Indemnités, Cotisations Elus	34.800	Divers	200
- Cont Organismes Regroupés	40.000		
- Remb Emprunts CCVT	14.700	PRODUITS EXCEPTIONNELS	2.800 €
- Subventions	15.000		
- C.C.A.S. Commune	6.000	EXCEDENT FONCTIONNEMENT 2012 REPORTE	172.740 €
- Divers	1.000		
CHARGES FINANCIERES	TOTAL : 51.700 €		
- Intérêts des Emprunts	49.700		
- Autres charges financières	2.000		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1.000		
DEPENSES IMPREVUES	10.000		
VIREMENT SECTION INVEST	347.950		
TOTAL DEPENSES	1.240.250 €	TOTAL RECETTES	1.240.250 €

Commissions municipales

SECTION FONCTIONNEMENT



Recettes

Dépenses

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Solde d'Exécution	218 054 €	Virement de Fonctionnement	347 950 €
Opération d'ordre	103 400 €	Opération d'ordre	103 400 €
Capital des Emprunts	95 104 €	F.C.T.V.A.	65 239 €
Reste à réaliser voirie	2 730 €	Taxe Locale Equipement	8 834 €
Concessions informatique Magnus	5 500 €	Affectation de Résultat	210 784 €
Acquisitions : <ul style="list-style-type: none"> • Aménagements terrain : 3.700 • Peinture classes : 4.000 • Sanitaires publics : 20.000 • Jeux enfants : 35.000 • Divers bâtiments : 45.335 • Divers voirie : 62.800 • Voirie panneaux : 2.000 • Extincteurs : 2.250 • Matériels informatique : 5.500 • Photocopieur : 5.500 	186 085 €		
Travaux Voirie	126 500 €		
TOTAL DEPENSES	737 373 €	TOTAL RECETTES	737 373 €

Commissions municipales

VOIRIE

Avant de vous préciser les travaux de voiries réalisés en 2013, je voudrais faire un rappel général concernant les haies, les branches et les arbres plantés en bord de voirie.

La neige tombée le 20 novembre dernier a mis en évidence ce que je rappelle depuis plusieurs années. Le manque d'entretien, la négligence, voire la mauvaise volonté de certains propriétaires ont fait que beaucoup de branches sont tombées sur les réseaux électriques, téléphoniques ou voiries, avec des conséquences importantes sur les distributions et la circulation. Certes cette neige était lourde, les arbres avaient encore leurs feuilles, mais si ces arbres avaient été coupés ou élagués tout simplement entretenus en temps voulu, les dégâts en auraient été bien moindre.

Après avoir du faire travailler des entreprises privées pour dégager les voies et élaguer les branches, je proposerai au conseil municipal de m'autoriser à demander le remboursement des frais engagés aux propriétaires défaillants.

L'entretien hivernal du déneigement ou du salage s'est déroulé sans trop de surprise. Bien sur, quelques virages en descente ont demandé une attention particulière.

Je rappelle là aussi que l'écoulement de l'eau des toitures par chéneau est interdit sur les voies publiques. L'eau pluviale doit être enfouie dans la parcelle. La simplicité n'est pas toujours bonne conseillère.

Comme par le passé l'entretien des voiries se fait avec un



marché à bon de commandes géré par la Communauté de Communes avec un fond de concours de 12 500 € et par une importante enveloppe du budget communal.

Nous avons pu réaliser :

- 8 tonnes d'emploi partiel 9 329 € TTC
- Remise en caillasse du chemin maison Joye 4 302 € TTC
- Remise en état avec enrobé sur les Charmosses 11 465 € TTC
- Remise en état avec enrobé route de Chemin 16 720 € TTC
- Réalisation du revêtement enrobé impasse M. Lièvre 10 747 € TTC
- Réalisation de la structure pour l'aire de jeux 3 640 € TTC
- Un écran moto a été mis en place dans le virage bas de Suet, réalisé par M. Tranier et moi-même achat 1 435 € TTC.
- Les travaux bicouche prévus à Suet et l'évacuation des eaux pluviales route de Marlieu n'ont pas pu être réalisés en raison des intempéries du printemps.

Mais le chantier le plus important est sans aucun doute l'élargissement et la mise en place d'un réseau d'eau pluviale chemin de Bellevue. Sur ce chantier bien préparé et surveillé par les agents de la Communauté de Communes, il a fallu beaucoup d'énergie

pour que l'entreprise retenue se tienne au travail. Je regrette là aussi que comme pour les bâtiments, les entreprises de Travaux Publics d'aujourd'hui ne respectent pas la parole donnée, enfin on a fini quand même.

Quelques modifications d'emplacement de grille ont pu être réalisés en concertation avec les riverains. Ces riverains nous ont fait remarquer que la sortie aménagée n'était pas plus sécuritaire qu'avant. En concertation avec la commission, nous reprenons donc cette sortie avec une voie distincte pour la sortie route des Rivoires et une entrée chemin de Bellevue, modification financée avec l'enveloppe des travaux non réalisés. En 2014, nous aurons à finaliser le revêtement enrobé de la partie haute du chemin de Bellevue.

Je tiens à remercier les services d'ERDF et particulièrement notre interlocuteur privilégié, pour le déplacement des supports et de la ligne électrique, ainsi que la reprise des branchements, travaux totalement financés par ERDF pour travaux de sécurité.

Au final, l'enveloppe globale de ces travaux de Bellevue est de 126 000 € TTC à laquelle il faut ajouter environ 20 000 € pour les frais de géomètre, notaire, acquisition de parcelles, déplacement de clôtures et abattages d'arbres.

Gérard VITTE



Commissions municipales

BATIMENTS

Depuis le départ en septembre 2012 de Fabien Denisse la commission bâtiment est dirigée collectivement par Jean-Louis Tranier, Thierry Rondepierre, Gilles Cécillon et Guy Durand. Le Maire remplace M. Denisse pour le suivi des travaux.

2013 a été une année de transition après les travaux de construction du vestiaire sportif.

Dans le bâtiment école primaire

Peinture de fenêtres par l'entreprise Pilat pour 1 220 € TTC

Remplacement de la clôture de la cour de récréation posée par la commission bâtiment : achat 986 € TTC

Dans le bâtiment Mairie

Peinture de l'ensemble des boiseries, bandeaux, portes, poutres par l'entreprise Pilat pour 2 900 € TTC

Réalisation d'un placard de rangement par l'entreprise Pilat pour 800 € TTC

Clôture de l'aire de jeux réalisée par les membres de la commission. Achat de matériel pour 2 370 € TTC

Halle sports

Mise en place de serrures électriques à badge à la halle des sports. Achat à la société Gérard et Peysson. Coût pour le logiciel 1 948 € TTC, les serrures 827 € TTC, les badges 1 003 € TTC

Remplacement du pare ballon sur le stade côté boulodrome par l'entreprise Laquet 6 906 € TTC.

Sanitaires publics

Réfection complète

Démolition, maçonnerie Fauger Dupuis pour 11 075 € TTC



Carrelage Faïence Vitte
Carrelage pour 2 790 € TTC

Plomberie Primjorex pour 4 450 € TTC

Electricité GB service en attente de Devis

Pour la réfection de ces sanitaires la commission regrette la défaillance de l'entreprise Activ Plomberie et le non respect des délais des entreprises de carrelage et de plomberie.

ECOLE

C'est avec 215 enfants pour 149 familles que la nouvelle année scolaire a commencé. Le restaurant scolaire accueille toujours un peu plus d'enfants d'une année sur l'autre. La société SOGERES élabore et fournit toujours les repas en liaison froide.

Les goûters étant supprimés à l'école, les plus petits viennent donc manger au premier service.

La commission scolaire travaille actuellement sur la mise en place des « nouveaux rythmes scolaires » et les activités périscolaires qui devraient débiter à la rentrée 2014.

Combien de groupes d'enfants ?
Dans quels locaux ?
Quels intervenants ?
Combien cela va-t-il coûter aux parents et à la commune ?

A moins que d'ici là des aménagements interviennent !!!
Affaire à suivre.

Bonne année scolaire à tous.

Chantal POULET
Adjointe à la vie scolaire.



Commissions municipales



Tous les mois d'été le village a reçu la visite de la balayeuse, pour « essayer » de garder nos rues accueillantes.

Les sanitaires de l'Allée des Platanes ont été rénovés.

Des poubelles ont été installées vers les commerces, sur la place de la mairie et aux abords du restaurant scolaire.

Les containers sur le grand parking reçoivent les verres, les journaux et magazines et en aucun cas les déchets divers.

Il est regrettable que certaines



personnes déposent leurs sacs poubelle au pied de ces containers, ce qui est loin d'être un geste civique. Les employés techniques sont obligés de nettoyer cet endroit plusieurs fois par semaine.

Il faudrait que chacun prenne conscience qu'il faut éviter d'utiliser des produits phytosanitaires, pour préserver la nature et notre santé.

Pensons à nos enfants et petits-enfants.

Réagissons avant qu'il ne soit trop tard.

Chantal POULET
Adjointe à l'environnement.

ENVIRONNEMENT

Les fleurs ont disparu du paysage Cassolard, laissant la place aux lumières de fin d'année.

Le rond-point a été entièrement refait.

ANIMATION JEUNESSE



Mise en place depuis le printemps 2013, en partenariat avec la communauté de communes des Vallons de la Tour, elle fonctionne dans la salle d'animation sous la responsabilité de Marine ARMANET, animatrice diplômée.

- Tous les mercredis de 14 h à 18 h en période scolaire
- Tous les jours, avec un thème par journée, pendant les vacances scolaires (août excepté).

L'animation jeunesse des Vallons de La Tour est un lieu où l'on peut se retrouver entre amis et participer à une multitude d'activités (sorties sport, musique ou encore ateliers de création...) organisées par le service jeunesse.

Pour participer, il faut remplir une fiche d'inscription, la fiche sanitaire et régler sa cotisation annuelle (8 €).

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

www.lesvallonsdelatour.fr
service jeunesse

contacter les ANIMATEURS au
Service Jeunesse :

04 74 97 05 79

jeunesse@lesvallonsdelatour.fr



Commissions municipales

RALLYE NATURE



Organisé par le C.I.S.P.D. (Conseil Intercommunal de la Sécurité et de Prévention de la Délinquance) le Rallye NATURE n'ayant pu avoir lieu à l'automne s'est déroulé le mardi 5 mars 2013 dans la forêt de Vallin à St Victor de Cessieu. Les jeunes des centres de loisirs et de l'Animation jeunesse des vallons de La Tour et de la Vallée de l'Hien ont participé avec beaucoup d'enthousiasme à ce moment fort d'échange.

L'ORCHESTRE DES JEUNES « DEMOS »

L'opération « DEMOS » remplace en 2013, la tournée des « Chapiteaux de l'Isère » précédemment mise en place par le Conseil Général dans le cadre du développement de la Culture.



« DEMOS » - Dispositif d'Education Musicale et Orchestrale à vocation Sociale s'adresse à des jeunes âgés de 7 à 12 ans sans pratique musicale antérieure. Cette expérimentation a pour objectif de sensibiliser de jeunes habitants ne disposant pas des ressources économiques, sociales ou culturelles pour pratiquer et découvrir la musique classique dans les institutions existantes.

L'enseignement est fondé sur un apprentissage intensif et encadré de la pratique instrumentale collective (de petits groupes jusqu'à l'orchestre). Il s'agit également d'inscrire ces mêmes jeunes dans un dispositif à la fois ouvert et structuré (travail assidu, rigueur, concentration, expressivité) afin de développer confiance en soi, respect de l'autre, envie de communiquer, prise de risque.

Ainsi, chaque enfant par le biais du Conseil Général, dispose de son propre instrument de musique et bénéficie de la gratuité des cours dispensés par des musiciens professionnels. Initié en janvier 2010, en Ile de France, ce projet est soutenu par le Ministère de la Culture et de la Communication, le Ministère délégué à la Ville via l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'égalité des chances (Acsé) et Mécénat Musical Société Générale.

Après trois ans d'expérimentation, ce projet novateur, porté et coordonné en Isère, par l'Agence Iséroise de diffusion artistique (A.I.D.A), fort de résultats enthousiasmants, connaît un développement national dont « DEMOS ISERE » est le premier département pilote. Sur les Vallons de La Tour, ce sont près de 20 jeunes qui bénéficient de cet enseignement artistique. A St Didier les cours ont lieu tous les mercredis après-midi à la salle d'animation.

AIRE DE JEUX



Installée au coeur du village, près des écoles, elle est un lieu de rencontre pour les familles et de détente pour les jeunes enfants. Située dans un espace clos, elle répond au besoin de sécurité des jeunes enfants de moins de 6 ans.

Les balançoires étant très prisées par les petits mais aussi par les plus grands il serait raisonnable de prévoir un matériel adapté aux plus de 6 ans, situé en dehors de l'aire sécurisée.



Commissions municipales

L'accueil de Loisirs

L'Accueil de Loisirs fonctionne en partenariat avec Familles Rurales de l'Isère et accueille



les enfants de 4 à 12 ans, pendant les vacances scolaires : 4 semaines en juillet et la première semaine des petites vacances. Toutefois pour répondre à la demande des familles, pour qui l'accueil de loisirs est le seul moyen de garde de leur enfant pendant les congés scolaires, le centre a ouvert cette année deux semaines aux vacances de printemps et deux semaines aux vacances de Toussaint avec un effectif élevé chaque semaine. Sauf nécessité exceptionnelle, le centre est fermé aux vacances de Noël.

Mais un centre de Loisirs c'est beaucoup plus qu'un mode de garde. C'est un contact avec les autres, des activités communes



qui permettent à l'enfant de découvrir et de participer à la vie en société, des adultes présents pour l'aider à devenir plus autonome, à développer ses capacités intellectuelles et physiques pour le soutenir dans les apprentissages fondamentaux, une équipe d'animateurs qui lui proposent une ouverture à la culture et l'aide à grandir.

L'Accueil de loisirs est ouvert de 7 h 30 à 18 h 30.

Le repas et le goûter sont inclus dans le prix de journée fixé sur la base du quotient familial. Inscription à la semaine.

Pour la première inscription, un dossier doit être rempli au

préalable (disponible en mairie). Une fiche annuelle d'inscription réactualise ensuite les données. Les activités se déroulent de 9 h à 17 heures. Un thème est retenu pour chaque semaine avec un thème général par période.

Cette année, les animateurs ont travaillé avec les associations locales.

Les Boules et le Takwendo ont fait découvrir, pour le plus grand plaisir de tous, leur activité.

Un temps fort également de rencontre avec le club « Loisirs d'Automne » (jeux et goûter préparés par les enfants).

Les sorties « Sentier Botanique - Accrobranche » à Ruy-Montceau et Krapa'Hutte à



Commissions municipales

Bourgoin ont fait l'unanimité ainsi que la journée avec le centre de loisirs de Rochetoirin où une promenade dans les bois encadrée avec les marcheurs de la foulée Rochetoirinoise leur a fait découvrir les plantes, champignons, arbres, sous un beau soleil d'automne. Les soirées « campement » et déguisement ont eu leur succès.



Le **CCAS** est un établissement public administratif autonome chargé de coordonner la politique sociale de la commune.

Il anime une action générale de prévention et de développement social en liaison étroite avec les institutions publiques et privées (code de l'action sociale et des familles).

Il est géré par un conseil d'administration présidé par le Maire, composé à parts égales de membres élus du conseil municipal et de personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale nommées par le maire. Tous les membres du conseil d'administration sont tenus à la confidentialité des dossiers traités.

Le CCAS travaille en lien avec les assistantes sociales du secteur afin d'étudier les réponses à donner aux demandes d'aides légales. Les actions du CCAS concernent tous les âges de la vie et toutes les personnes de la commune qui peuvent être en situation de fragilité (enfants, familles en difficultés, personnes isolées, personnes âgées ou handicapées).

Le CCAS a son propre budget. Ses recettes sont essentiellement constituées de la subvention de fonctionnement versée par la commune, de dons et legs et de produits provenant de la participation des usagers.

Le CCAS c'est aussi :

Soirée Théâtre



Cette soirée annuelle « théâtre » proposée par le CCAS depuis de nombreuses années est devenue le rendez-vous incontournable des adeptes de ce type de moment récréatif. Ainsi le 5 avril 2013 le public qui s'était déplacé pour assister à la représentation n'a pas regretté sa soirée.

« **La Bonne Adresse** » de Marc Camoletti, interprétée par **Les Tréteaux de Clodomir**, a enchanté le public qui n'a pas ménagé ses rires et ses applaudissements... Moins de monde que d'habitude - défaut d'information, peut-être ? Mais les personnes présentes n'ont pas regretté leur soirée face à cette pièce de théâtre pleine d'humour.

Prochain rendez-vous
« **THÉÂTRE 2014** »

**vendredi 4 avril
à 20 h 30.**

Nous vous attendons
nombreux.

Repas des aînés



Dimanche 21 octobre, le conseil municipal et les membres du CCAS conviaient tous les aînés de la commune, à partir de 65 ans, au traditionnel repas. 99 personnes ont répondu favorablement à l'invitation malgré un temps exécrable.

La bonne humeur était au rendez-vous de cette journée d'automne.

Dans son mot de bienvenue, M. le Maire n'a pas oublié les absents, hélas partis trop tôt ou empêchés par des soucis de santé.

Les fourchettes se sont activées pour déguster les agapes préparées par un traiteur local. Le retour des assiettes a permis de constater la qualité des mets. Le dessert, toujours très attendu, a comblé les convives. L'omelette norvégienne préparée par le boulanger pâtissier du village a ravi les papilles.

Entre les plats, comme toujours, blagues et chansons, interprétées avec beaucoup



de talent et d'humour par certains participants, ont ravi l'assistance.

M^{me} Suzanne THOMAS BILLOT et M. Louis PLANTIER étaient nos doyens du repas en compagnie de Madame MARILLET, bientôt 103 ans, toujours alerte et souriante.

Colis de Noël

Au cours des semaines qui précèdent les fêtes de Noël les membres du CCAS rendent visite aux personnes âgées de 70 ans et plus qui ne peuvent venir au repas.

Ils leur remettent un colis de gourmandises (pour les personnes à domicile) ou de friandises de Noël pour les personnes hospitalisées ou en maison de retraite. Sourires, échanges et réconfort accompagnent ce moment de rencontre, toujours apprécié de nos aînés.

Portage des repas

Les personnes âgées, handicapées ou en situation de dépendance peuvent bénéficier de ce service. Les repas sont préparés par la cuisine centrale de La Tour du Pin et facturés **7 € 45**. Le transport est assuré par un agent communal.

Pour la bonne marche du service, la cuisine centrale demande de respecter les jours de commande ou d'annulation des repas.

Tél. 04 74 97 20 31

Téléalarme

La Téléalarme est un service d'assistance et de secours pour toute personne dont l'autonomie est fragilisée. Ce service est **disponible 24 h sur 24 h**. Par simple pression sur le bouton de l'appareil (montre portée au poignet ou pendentif porté autour du cou) la personne où qu'elle soit dans sa maison, sans composer de numéro de téléphone, entre en contact avec la centrale d'écoute du Service Départemental Incendie et Secours de l'Isère. Le coût actuel est de **32 € par mois**.

Aides Ponctuelles

Le CCAS peut apporter une aide ponctuelle à des personnes en **difficulté passagère**. Toutefois celle-ci ne peut être reconduite systématiquement toutes les années. Une rencontre avec l'assistante sociale du secteur sera conseillée afin d'étudier

au préalable la situation du demandeur.

Adresse utile :

Maison du Territoire des Vals du Dauphiné

M^{me} GOSSELIN
assistante sociale
9 rue Claude Contamin
38110 LA TOUR DU PIN
Tél. 04 74 83 28 86

L'APA

L'AIDE PERSONNALISÉE A L'AUTONOMIE

L'APA est une aide financière universelle accessible à toute personne de 60 ans ou plus en perte d'autonomie. Pour plus de renseignements téléphoner en mairie.

100^e ANNIVERSAIRE

100^{ème} ANNIVERSAIRE de Madame Marie GUILLOUD née Bourdillon – 188 route de Chambéry.

Le 11 juin 2013, Madame GUILLOUD a fêté son 100^{ème} anniversaire à l'hôpital rural de La Tour du Pin, entourée de sa famille, de ses amis, du personnel hospitalier. Elle était fort émue d'être arrivée à ce grand âge.



Commander ou annuler le repas du :	Téléphoner AVANT 12 h le :
Lundi	Jeudi
Mardi	Vendredi
Mercredi	Lundi
Jeudi	Mardi (1)
Vendredi	Mardi
Samedi	Mercredi (2)
Dimanche	Mercredi

(1) Le repas du vendredi est livré la veille (avec celui de jeudi)

(2) Les repas des samedi et dimanche sont livrés le vendredi

Ecole St Didier de la Tour

COORDONNÉES :
Ecole maternelle :
Tél. 04 74 97 81 25

Ecole
élémentaire :
Tél. 04 74 97 44 62

Cantine
Tél. 04 74 97 31 60

Composition de l'équipe enseignante et effectifs :

L'école compte **215 élèves** pour
149 familles.

86 enfants sont scolarisés
en maternelle et 129 en
élémentaire.

PS : 27 Evelyne Darier - Ludivine
Roche - Atsem : Lydie Pellet

MS : 31 Jacqueline Chavancy
Atsem : Danièle Granger et
Marine Curty

GS : 28 Sophie Depardon -
Mathieu Douaud - Atsem : Heidi
Pesce

CP : 22 Christelle Carbonnier

CE1 : 23 Alexiane Clavel

CE2 : 31 Fabienne Farcy

CM1 : 29 Nathalie Perriard -
Ludivine Roche

CM2 : 24 François Lapierre -
Ludivine Roche

Maitre E : Denis Hervet

Direction : elle est assurée par
Evelyne Darier en décharge les
mardis toute la journée.

Si du côté élémentaire l'équipe
titulaire n'a pas changé, il n'en
est pas de même du côté
maternelle.

Cette rentrée s'est déroulée sans
Marie-Jeanne Fèvre désormais
en retraite et en l'absence
de Valérie Aubert-Gaillard en
congé parental.

Nous souhaitons la bienvenue

aux 3 collègues provisoirement
nommées sur ces postes :
Jacqueline, Sophie et Mathieu.

Résultats des élections de parents au conseil d'école :

Parents délégués :

Bertola Fabien, Briot Virginie,
Cecillon Magalie, Fanton Elodie,
Herbuel Ludovic, Salvador
Nathalie, Sermet Mélanie,
Naegelen Séverine.

DDEN(délégué départemental
de l'éducation nationale) :
M. Bonnaz et M^{me} Garnier
(suppléante).

Remerciements

Ce paragraphe est destiné à
toutes les personnes sans qui
l'école ne fonctionnerait pas
aussi bien. Nous remercions :

**L'équipe dynamique du sou
des écoles** qui propose des
animations tout au long de
l'année pour le plaisir des petits
et des grands.

Le sou aide l'école à financer
les différents projets, les sorties
scolaires, les spectacles...
il a fortement participé au
financement de la classe de
découverte.

Les parents accompagnateurs
Lors des sorties, des cycles
natation, rugby, et à tous ceux
qui aident ponctuellement
l'école.

Les ATSEM pour leur participation
active au sein de chaque
classe, elles contribuent au
bon fonctionnement et aident
aussi les enfants dans leurs
apprentissages.

Le personnel communal qui
L'entretient les locaux ou
encadre les enfants lors des
activités extra-scolaires.

Les intervenants extérieurs
L'en sport (rugby, volley) ou
musique qui mettent leurs
compétences au service
de l'école et travaillent
en collaboration avec les
enseignants.

La commune pour les
L'nombreux travaux réalisés
chaque année dans l'école
et le financement du matériel
pédagogique.

Les parents délégués qui
L'donnent de leur temps lors
des conseils d'école.

Un grand merci à

Marie-Jeanne pour toutes
L'ces années passées à St
Didier.

Parents et enfants ont pu
apprécier cette maîtresse
dynamique et à l'écoute,
soucieuse de faire entrer nos
« P'tits Cassolards » dans les
apprentissages.

Ses collègues la regrettent déjà
et lui souhaitent de vivre une
retraite épanouissante.

Projets 2012-13

Projets citoyens et prévention :

• **Le courseton du téléthon** a
été reporté au mois d'avril pour
cause de mauvais temps. La
vente de décorations de Noël et
« Roses des Sables » ont permis
de remettre un chèque de 720
euros à l'AFM.

• **Sécurité routière :** les CM2 ont
eu une journée d'animation à
La Tour du Pin pour apprendre à



bien se comporter sur la route en tant que piétons ou utilisateurs de vélos.

Cycles sportifs :

- **Un cycle volley** en début d'année scolaire a été organisé pour les enfants de l'élémentaire à partir du CE1.

- **Un cycle rugby** pour les enfants du CP au CM2 encadré par les bénévoles du club de rugby de la Tour du Pin.

- **Un cycle natation** pour les élèves de la GS au CM2

Projets d'écriture ou de lecture :

- **Correspondance** avec 2 classes de CM2 de Madagascar et création d'un conte

- **Défi lecture** pour les CE1 avec la médiathèque de La Tour du Pin

- **Rallye romans** pour les CE2-CM1

Projet musique avec un intervenant pour les classes du CP, CE1 et CE2

Naissance de poussins à la maternelle : les enfants ont assisté en direct à l'éclosion des œufs dans une couveuse.

Projet classe de découverte :

Tous les enfants du cycle 3 sont partis au Grau d'Agde du 08 au 12 avril 2013.

La découverte du milieu marin et du patrimoine de cette région était au programme.



Sorties, spectacles, interventions 2012-13

- **Le spectacle de Noël** offert par le sou des écoles.

- **Le tirage des rois**

- **Le traditionnel carnaval**

- **Un spectacle** pour les CE1 offert par la Maif

- **Un spectacle de marionnettes** à Chabons pour les maternelles

Les voyages scolaires :

LPS, MS, GS/CP : **le Moulin Guitare** ;

CP et CE1 : **parc aventure** ;

CE2 et CM1 : **musée de Madagascar** à Montélier ;

CM2 : **le cirque de St Même**.

La visite du collège pour les CM2 et la remise des caulettes par la mairie.

INSCRIPTIONS 2013/14

Afin de prévoir au mieux les effectifs nous demandons aux parents d'**enfants nés en 2011** de se manifester au plus vite auprès de la direction s'ils souhaitent inscrire leur enfant à l'école à la rentrée prochaine. Il est préférable d'appeler le mardi à l'école élémentaire

Tél. 04 74 97 44 62

La visite des serres du lycée horticole pour les MS.

La fête de l'école et l'exposition de fin d'année

Conclusion :

Les enseignants de St Didier toujours conscients de leur mission souhaitent continuer à l'accomplir correctement auprès des enfants.

Pour cela, ils ont besoin de la collaboration et du soutien des parents à l'heure où certains repères sociétaux vacillent.

Ils mettront l'accent sur le vivre ensemble et le respect, espérant former de futurs adultes responsables.

L'école devrait connaître prochainement de nouveaux programmes, de nouveaux rythmes, l'équipe pédagogique espère que ces changements se feront dans le respect de l'enfant.

Toute l'équipe vous présente ses meilleurs vœux, que 2014 soit source de bonheur et d'accomplissement pour tous.



Associations

Comité des fêtes

15 FEVRIER : Assemblée Générale

Pas de surprise, les bilans moral et financier ont été approuvés et ont été suivis du repas qui permet de remercier les bénévoles qui nous ont aidés.

Pas beaucoup de changement dans le bureau :

Présidente : Jocelyne Durand
Vice présidente : Claudine Moreau
Président d'honneur : Marcel Poulet
Trésorière : Monique Rousset
Vice trésorière : Sylvie Belhadi
Secrétaire : Guy Durand
Vice secrétaire : Marian Gierczynski
Assesseurs : Joël Buchin, Jacques Tromprier, Chantal Poulet, Laurence Rey



représentants des paysages, portraits, fleurs... ont procuré beaucoup d'intérêt de la part des visiteurs.

Le vernissage a eu lieu le samedi soir, en présence de M^{me} la députée Joëlle Huillier, du conseiller général Pascal Payen, de notre maire Gérard Vitte ainsi que Marcel Poulet qui nous a présenté l'invité d'honneur Jocelyne Jargot ainsi que sa filleule Kassy Perrin Comtesse

Une partie des peintres et du comité des fêtes se sont retrouvés aux Berges du Lac pour finir cette soirée dans une grande convivialité

Résultat du vote du Jury

1^{er} prix Arlette Ranc
2^{ème} Daniele Tromprier
3^{ème} Marc Boin

et pour les « Jeunes Talents »

1^{er} prix Noémie Ginet
2^{ème} Ophélie Veyet
3^{ème} Lorette Morin

Prix du public

Adulte : Baptiste Rousset
Jeune talent : Ophélie Veyet

19 Mai : Foire de Printemps

On a l'impression que cela devient une habitude car c'est la 3^{ème} foire qui se déroule sous la pluie.

Seuls 36 exposants et 5 forains se sont installés et, pour la première fois depuis sa création, il n'y avait aucun stand sur le terrain de boules.

La pluie qui a commencé à 8 h 30 et qui a continué par intermittence au grand désespoir de l'équipe du comité des fêtes. A 16 heures il n'y avait plus d'exposants, qui ont, malgré tout, apprécié l'esprit convivial de la foire de Saint Didier.

Expo Peinture 16-17 Mars



Cette année l'exposition a réuni plus de 60 peintres soit presque 200 tableaux, ainsi que les dessins des p'tits Cassolards.

Une grande variété de tableaux

14 Juillet : Bal et feu d'artifice

Très belle journée ensoleillée. Cette année un peu moins de joueurs de pétanque, mais quand même 56 doublettes et la finale a eu lieu à plus de 21 h. Petits problèmes techniques concernant des coupures



Associations

électriques rapidement résolus.
A 22 h Elyt Form nous a fait une superbe démonstration de danse
Magnifique feu d'artifice avec un formidable bouquet final poursuivi par le bal jusqu'à 1 h 30.
Par contre il a fallu encore 1 h 30 pour les quelques personnes du comité des fêtes restantes afin de tout ranger.



Rassemblement Cassolard



1^{ER} SEPTEMBRE

Cette année, après l'arrêt des « Jeux Cassolards » nous avons essayé de lancer un pique-nique afin de réunir les habitants de notre commune.
Malheureusement, ça n'a pas été une grande réussite puisque nous nous sommes retrouvés une trentaine pour l'apéritif offert par la municipalité. Après cela, pique-nique très convivial suivi d'un après-midi festif avec pétanque, coinche, tennis, très appréciés par les participants.
Vu le manque de participation, nous pensons ne pas reconduire cette manifestation l'année prochaine.

Forum des Associations

7 SEPTEMBRE

15 sociétés présentes à cette manifestation. Toute la matinée les visiteurs sont venus se renseigner ou prendre des inscriptions. Le Jeff Club a proposé une initiation à l'escalade, très appréciée des enfants. La matinée s'est terminée par une démonstration de taekwondo.

Foire aux Marrons

13 OCTOBRE

La foire se présentait mal car nous avons eu de la pluie tout le samedi après-midi ce qui n'a pas facilité la préparation, le terrain de boules étant rempli de flaques d'eau et donc impossible de le tracer. La pluie a continué toute la nuit et le matin, à l'arrivée des premiers exposants (4 h 15) une bonne partie du terrain de boule était inondée. Tout cela a compliqué la tâche des placiers qui sont, malgré tout, arrivés à placer tout le monde (environ 140 exposants).
Comme tous les ans buvette, frites, hot-dogs, châtaignes et bourru étaient servis par l'équipe de bénévoles du comité des fêtes pour satisfaire les nombreux visiteurs et tout ceci dans une très bonne ambiance.
Les barbecues pour cuire les châtaignes ont été très appréciés pour se réchauffer.

Inventaire du matériel

3 OCTOBRE

Plusieurs membres du comité ont effectué l'inventaire du matériel du foyer rural.
Travail assez long de comptage de la petite cuillère au gros faitout. Ceci afin d'effectuer les achats du matériel manquant.



Les places de cinéma pour le Mega Royal à Bourgoin, disponibles en mairie, sont maintenant à 6,20€ l'unité.

Si vous voulez participer à l'animation de la commune, nous vous rappelons que le comité des fêtes est ouvert à toute personne résidant à St Didier, même si vous ne faites partie d'aucune autre association.



Associations

Sou des écoles

Trente dedans

Alors que l'assistante se débattait avec la carte vitale, j'étais témoin d'une scène touchante. Dans le couloir reliant la salle d'attente aux toilettes, un grand miroir se tenait là. Grand, mais peut-être un peu haut pour les enfants, en tout cas pour l'usage que voulait en faire celui-là. Il se dressait sur la pointe des pieds, tête penchée en arrière, la bouche ouverte, pour faire apparaître le dispositif qu'avait mis en place l'orthodontiste. De là, plusieurs réflexions :

- Le cabinet d'orthodontie est-il le seul endroit public où on ose exposer ses dents du fond à tout un groupe d'inconnu ?
- Combien de bouches ouvertes, instrumentées, métallisées, baguées, en désordre de bataille, combien chaque jour défilent devant le miroir ? Pas vraiment la vie de château au palais.
- C'est quoi ce truc qui gêne tant pour l'instant ? Mieux que les explications, le voir dans le miroir.
- Bon, et à l'école ?

Ça va aller

Et à l'école, tout le monde œuvre pour que cela se passe bien. Parmi ce monde, on retrouve le Sou des Ecoles. Grâce à la générosité des personnes qui nous aident ponctuellement ou régulièrement, nous pouvons apporter un complément financier aux activités des enfants : **sorties scolaires, spectacle de Noël, achat de matériel, soutien à des projets pédagogiques.**

A la dernière assemblée générale, l'équipe a été en partie renouvelée, plus resserrée, mais conserve la même envie et la même convivialité.

Président : Lionel MONIN
Vice présidente : Christelle FLEURY
Trésorière : Sonia DUCHENE
Vice trésorière : Christel BATTU
Secrétaire : Aude LAVILLE-ARPAL
Vice secrétaire : Sandra DA CUNHA

DATES À RETENIR EN 2014

12 janvier vente de brioches
23 mars vente à emporter
à côté de la halle des sports
14 juin kermesse Annuelle

N'hésitez plus

Vous vous demandez si passer de l'autre côté du miroir est une bonne idée ? Mais bien-sûr, rejoignez-nous ailleurs que chez l'orthodontiste. Les enfants comptent sur vous, nous aussi !

+ d'infos sur le blog et sur Facebook :
(dans les 2 cas, ne pas mettre le « e » de petits)

<http://lesptitscassolards.over-blog.com>

www.facebook.com/lesptitscassolards



Associations



La Clé des Chants

C'est peut-être un effet de mode mais depuis quelques années, des chorales se créent dans de nombreuses communes. Personne ne s'en plaindra parce que c'est une activité très agréable qui, contrairement à la musique enregistrée, ne se soumet pas au business. Robert BALLETT, notre fondateur, était peut-être un novateur. Il y a bientôt vingt-sept ans, alors que très peu d'entre nous connaissent la musique, la chorale « La Clé des Chants » fournit des prestations de très haute qualité.

Son succès est assuré à chaque concert, aussi bien à St Didier qu'à l'extérieur. Est-ce du aux aptitudes des choristes, au temps passé à répéter ou au plaisir de chanter ensemble ? Sûrement un peu de tout cela mais surtout au talent, au travail et l'efficacité de notre chef de chœur, Monique COTTA-BACHIRI. Ses compétences et sa rigueur n'ont d'égales que son dynamisme et la joie de vivre qu'elle communique à toute la troupe.

Cette troupe, dont l'effectif ne varie pas malgré les départs et les décès. Cinquante deux interprètes, trente six femmes et seize hommes, répartis en quatre pupitres : soprano, alto, ténor et basse, se retrouvent tous les mercredis, de 19 h à 21 h et un samedi par mois de 9 h à 15 h, pour répéter. Au cours de ces répétitions où on découvre les rudiments du solfège, on apprend à utiliser sa voix, à respirer, à écouter les autres. C'est aussi l'occasion de pratiquer des exercices de diction et de faire travailler sa mémoire. Bien sûr, on apprend des chants qui nous permettent de présenter un répertoire varié,

susceptible de plaire à tout public : à St Didier, lors de notre gala annuel comme lors de nos sorties pour participer à des concerts ou festivals.

Si le chant est notre principale activité et nous demande assiduité et travail, nous ne négligeons pas la détente en profitant de sorties touristiques et de rencontres (repas) amicales. La convivialité, l'amitié et la joie d'être ensemble sont les maîtres mots de notre association. C'est si vrai que certains qui l'ont quittée, reviennent.

Si vous avez envie de chanter, si vous voulez partager nos moments de bonheur et d'émotion, venez assister à une répétition. Si cela vous plaît, vous passerez une petite audition et la chef de chœur vous dira si vous êtes apte. Cet appel s'adresse surtout aux hommes car même si on est toujours bienvenu à La Clé des Chants, ce sont surtout les hommes, ténors et basses qui nous manquent le plus.

Bernard GALLIEN
Président

CONTACTS

Chef de chœur : Monique COTTA-BACHIRI

Tél. 04 74 92 22 33

Mail : monique.cottabachiri@wanadoo.fr

Président : Bernard GALLIEN

Tél. 04 74 97 50 24

Mail : gallinette38@orange.fr

le mercredi de 9h à 12h

Club de Loisirs d'Automne

L'année 2013 se termine bien avec divers projets.

Après une période mouvementée sans présidente, une amie acceptait de prendre cette responsabilité. Nous remercions Madame Danièle BARBIER.

Deux amies sont venues rejoindre le club.

Notre doyenne Jeanne est toujours présente parmi nous lors de nos rencontres.

Nous avons une pensée pour M^{me} Raymonde GUILLAUD, M^{me} Micheline DESCHAMPS et M^{me} Marcelle COMTE qui nous ont quittées au cours de cette année.

Les nouvelles et nouveaux adhérents seront les bienvenus.

15 janvier : Assemblée générale

26 mars : Repas de printemps

13 avril (dimanche des Rameaux) : Fête du club

28 mai : Sortie surprise

10 septembre : Voyage organisé

17 décembre : Repas de Noël



Associations

L'Eau Vive

Le relais de l'Eau Vive réunit deux clochers Saint Didier de la Tour et Saint André le Gaz.

Le 16 Septembre 2012 après le départ du père Marc Cholin, la communauté missionnaire composée de 3 prêtres et d'un diacre s'est mise en place à la paroisse Sainte Anne. Pour notre relais « l'Eau Vive », le père Simon Mahoungou était réfèrent et assurait le lien avec le père Patrick Royet, responsable de la paroisse Sainte Anne.

Le 23 Juin 2013, les paroissiens ont eu la joie d'accompagner le diacre François Gay pour son ordination à la prêtrise par Monseigneur Guy de Kerimel, évêque du diocèse de Grenoble-Vienne. Le père François Gay, a célébré sa première messe le 30 Juin 2013 en l'église de La Tour du Pin.

Le 26 Juillet 2013, le décès de père Paul Vaudaine, après 50 années au service de l'église nous a beaucoup peiné. Un prêtre très apprécié des personnes qu'il rencontrait et plus spécialement les jeunes de l'aumônerie. Il a assuré de nombreux services dans notre église de Saint Didier. Le père Paul Vaudaine était un grand sportif notamment comme gymnaste de bon niveau, il était devenu un juge reconnu. Il a également servi comme sapeur-pompier volontaire à Chabons sa commune d'origine avant d'être ordonné prêtre. Son métier d'artisan plombier, il l'a mis au service de la commune de Cessieu en rénovant de ses propres mains la cure et le carrelage de l'église.

Pour la deuxième année consécutive, le 9 Juin 2013 la Chorale Africaine de Grenoble est venue partager un dimanche dans notre clocher en animant la messe, célébrée par le père Simon Mahoungou, suivi d'un repas pris en commun.

L'après-midi, à l'église elle a donné un concert tout en couleurs accompagnée de la chorale de Sermérieu venu gratuitement se joindre à nous. Ce fut une journée empreinte d'amitié et de partage de coutumes.

Nous remercions Monsieur Gérard Vitte, maire d'avoir assisté au concert.

Depuis Octobre 2013, une trentaine d'enfants participent aux rencontres de catéchisme à la salle de l'AEEP tous les 15 jours de 9 h 30 à 11 h 30 pour les groupes de CEI, CE2, CM1 et CM2. Une rencontre d'éveil à la foi est proposée 1 fois par trimestre pour les enfants de 4 à 7 ans accompagnés d'un parent.

A la rentrée scolaire 2013, le père Simon Mahoungou a quitté la paroisse pour rejoindre Wambrechies dans le Nord afin de poursuivre ses études à Lille. C'est le père François Gay qui assure le suivi du relais de « l'Eau Vive ».



CONTACTS :

Maison Paroissiale : 45, Bd Gambetta -
38110 - La Tour du Pin - Tel. 04 74 97 10 33
e-mail : accueil@steanne-paroisse38.fr

Permanences : Lundi et Jeudi de 14 h à 16 h -
Mardi de 9 h à 11 h - Mercredi et Samedi de 9
h à 11 h 30

Funérailles, Mariages, Intentions messes :
Marie-Jo Mion - Tel. 04 74 97 26 30
e-mail : mion.roger@wanadoo.fr

Baptêmes, Catéchisme : Monique Rousset
Tel. 04 74 97 45 66
e-mail serge.rousset@vahoo.fr

Gestion de l'église : Serge Rousset



Associations

L'AEEP



Association d'Entraide et d'Education Populaire

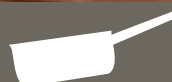
Suite à l'assemblée générale du 31 Mars 2013 le bureau reste inchangé.

Le 1^{er} Juin 2013 le repas familial annuel s'est déroulé dans une bonne ambiance malgré la difficulté rencontrée pour réunir les enfants afin d'assurer l'animation de la soirée (beaucoup de festivités en mai et juin).

Cette année les membres de l'association ont assuré le service lors du repas choucroute organisé par la Fnaca.

En 2014, nous prendrons le relais avec leur aide à la cuisine.

Monique Rousset



Associations

Club AUTO RETRO

COMPOSITION DU BUREAU

Président : Jean-Noël JACOLIN
Vice Président : Rolland ROUSSET
Secrétaire : Noëlle GASNIER

Trésorier : Maryse MOULON
Trésorier Adjoint : Georges BADEL

NOS SORTIES 2013

20 JANVIER : assemblée générale, suivie de notre traditionnel repas : andouilles / pommes de terre préparé par les membres du club. La remise des cartes d'adhérents a été faite à l'issue du repas.

16 MARS : sortie Jonquilles à Chélieu suivie d'un repas dans un restaurant de Charavines.



5 - 6 AVRIL : participation à l'exposition de voitures anciennes à Dolomieu et bourse d'échanges organisées par la B.E.P. 38.

26 MAI : sortie de printemps avec visite du Musée Rural de matériels agricoles anciens à St Quentin Fallavier, suivie de la visite du château.

4 AOUT : participation de quelques voitures à un après-midi détente à la maison de retraite de Virieu sur Bourbre.

7 SEPTEMBRE : participation au forum des associations de St Didier (exposition de quelques voitures)

13 - 14 - 15 SEPTEMBRE : périple Vienne - Avignon voitures Citroën de plus de 40 ans



20 OCTOBRE : visite de l'abbatiale de St Chef, dégustation au caveau du Loup à St Savin et repas à la Taverne Rustique.

24 NOVEMBRE : repas de fin d'année.

En 2013, nous avons eu le plaisir d'accueillir un nouvel adhérent avec une SIMCA 1309 automatique.

Malheureusement nous avons perdu 2 de nos amis : M^{me} Raymonde HERBUEL et M. Victor BERNARD-COLOMBAT. Nous renouvelons notre amitié aux membres de leurs familles.



Associations

Amicale des DONNEURS de SANG



L'année 2013 se termine et nous lançons toujours un appel pressant pour le Don du Sang. Les hôpitaux ont de plus en plus besoin de sang pour leurs malades.

Nous demandons à toute personne en âge de donner un peu de leur sang (de 18 à 70 ans) de faire ce geste généreux. Cela prend peu de temps...

A chaque collecte nous voyons toujours quelques jeunes pour un premier don. Cela nous encourage et nous remercions tous ces fidèles donateurs.

Cette année avec quatre collectes, c'est plus de **250 poches de sang** récoltées par le centre de transfusion sanguine de Grenoble.

DATES DES COLLECTES POUR 2014

Vendredi 14 février

Vendredi 11 juillet

Mercredi 24 septembre

Vendredi 12 décembre

LIEU : HALLES DES SPORTS (Route du Stade)

Notre voyage a eu lieu le 7 juillet dans les Monts du Lyonnais. Un petit déjeuner nous a été offert par la municipalité de Saint Symphorien sur Coise, suivi d'une visite guidée de la vieille ville dominée par la Cathédrale depuis 600 ans.

Le déjeuner s'est déroulé dans un restaurant des environs et ensuite nous avons visité la maison des métiers où des petits ateliers reconstitués animés par des bénévoles, retracent le travail du bois, du cuir, de la forge et des chapeaux de paille.

Tous sont revenus enchantés de cette agréable journée.

Cette année nous avons eu la peine de perdre deux des anciens fondateurs du bureau. La maladie a été plus forte que leur courage.

Monique CROTTET est partie le 8 janvier. Elle était membre du bureau depuis le début de l'Amicale.

Le 5 novembre, c'est Jojo TESSA qui s'en est allé après toutes ces années de fidélité dans le bureau et cela jusqu'à la fin.

Nous ne les oublions pas. C'était des donateurs de sang et des piliers de notre Amicale depuis presque 40 ans.

Le don volontaire de moelle osseuse (DVMO)

A quoi sert la moelle osseuse ?

La moelle osseuse est située dans les os longs et les os plats. Il ne faut pas la confondre avec la moelle épinière, située dans la colonne vertébrale. Très précieuse, la moelle osseuse renferme les cellules, (appelées cellules souches hématopoïétiques) qui donneront naissance aux cellules du sang.

Quels sont les besoins ?

Face à certaines maladies du sang, la greffe de moelle osseuse donne des espoirs de guérison importants. **80% des greffes de moelle osseuse sont réalisées pour traiter les maladies cancéreuses, en particulier les leucémies.**

Bon à savoir

Qui fait quoi ?

• Les centres d'accueil

Le centre d'accueil est le premier interlocuteur des candidats. Les médecins les informent sur la procédure et l'engagement qui représente ce type de don. Ils vérifieront l'absence de contre-indication médicale des candidats, puis leur font signer un consentement.

Sur leur accord, ils réalisent les tests biologiques d'aptitude ainsi que le typage HLA. Cela permet de déterminer la compatibilité génétique entre le donneur et le receveur.

• L'Agence de la biomédecine

Une fois les examens biologiques validés, le candidat est inscrit au Registre national des donateurs de moelle osseuse, géré par l'Agence de la biomédecine (Registre France Greffe de Moelle).

Ce registre permet aux médecins greffeurs de rechercher un donneur dont la compatibilité génétique (HLA) sera identique à celle du malade. A tout moment, le candidat peut devenir essentiel pour un malade qui a besoin de sa moelle osseuse pour guérir. Il arrive ainsi qu'un candidat ne soit jamais appelé, si son typage HLA ne correspond pas à celui d'un patient.

Comment se passe le prélèvement ?

Il existe aujourd'hui deux façons de prélever les cellules souches hématopoïétiques issues de la moelle osseuse :

Le prélèvement direct de moelle osseuse : il se fait à l'hôpital, sous anesthésie générale, par ponction dans les os iliaques (au niveau du bassin). Le donneur sort le lendemain de l'hôpital.

Le prélèvement de cellules souches périphériques :

Il n'y a pas d'hospitalisation. Le donneur reçoit, les 5 jours précédant le prélèvement, un médicament favorisant la migration des cellules souches hématopoïétiques présentes dans la moelle osseuse vers le sang. Ces cellules sont recueillies en 3 ou 4 heures via un prélèvement sanguin par apheresis, dans un centre de TEFS.

Qui peut devenir donneur de moelle osseuse ?

Il faut être en parfaite santé et avoir entre 18 et 50 ans lors de l'inscription, même si on peut donner jusqu'à 60 ans. Accepter de se soumettre à un entretien médical spécifique sur ses antécédents médicaux et sur son mode de vie. S'engager à rester joignable et se rendre disponible pour les examens médicaux. Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.dondemoelleosseuse.fr.

Super Loto de l'Amicale

le dimanche 26 JANVIER

à la Halle des Sports de St Didier.



Associations

Souvenir Français

Gardien de la mémoire, le Souvenir Français a été créé en 1887 par Xavier Niessen en Alsace Lorraine occupée. Il est reconnu d'utilité publique depuis 1906 et est une des plus anciennes associations françaises.

Il restaure et entretient des tombes de français morts pour la France et transmet leur souvenir aux générations futures.

Le comité cantonal de La Tour du Pin est dirigé par Denis Mion. Depuis quelques années, il a restauré des tombes à Dolomieu, Ste Blandine et La Chapelle de la Tour.

Il a organisé des expositions à Rochetoirin, La Chapelle de la Tour, Veyrins-Thuellin, Dolomieu, La Tour du Pin, et St Jean de Soudain.



C'est une association apolitique, laïque, non combattante et ouverte à tous

Monsieur Henri VACHOT, de St Didier, est Président d'honneur du comité de La Tour du Pin.

FNACA - Anciens Combattants

Comme chaque année, nous avons partagé le même bonheur de se retrouver lors de petites réunions fort sympathiques et en particulier les deux journées familiales d'août et décembre. En mai nous avons effectué notre voyage annuel, et comme dans le film américain de 1952, nous avons « chanté sous la pluie »... et même la neige au saut du Doubs, mais la joie d'être ensemble était intacte. Merci à Roger qui, avec le concours de notre voyageur Gilbert, se dévoue pour nous dénicher des coins superbes. Seule ombre à ce voyage : l'absence de notre Président Lucien, retenu pour raison familiale.

Nous avons célébré les cérémonies du 19 mars, 8 mai et 11 novembre.

Cette année, lors de la cérémonie du 11 novembre nous avons pu observer particulièrement une forte participation de la population et des enfants des écoles accompagnés de deux professeurs. Les enfants, aidés par Henri Vachot du Souvenir Français, ont lu « l'appel des morts pour la France de toutes les guerres ». Etaient aussi présents ; Pascal Payen, Conseiller Général ; M. le Maire et son Conseil Municipal ; M. Joseph Durand de 39-45 ; trois drapeaux, FNACA – UMAC porté par Guy Lalechère, les Médailleurs Militaires par Bernard Gallien et les Résistants et Déportés par Roger Berger. Le manifeste du Ministre des Anciens Combattants a été lu par M. le Maire et celui de UFAC – UMAC par Florent Jacquet petit-fils, arrière et arrière-arrière-petit-fils d'anciens combattants. Les enfants ont, avec nous, chanté une vibrante Marseillaise qui leur a valu un tonnerre d'applaudissements et la photo souvenir.

La cérémonie s'est terminée par une collation avec brioches et jus de fruits offerte aux enfants par la



Mairie et un vin d'honneur offert à la population par l'amicale des anciens combattants. Merci à tous pour cette belle commémoration.

Lors de l'assemblée générale du 21 novembre nous avons repris notre carte d'adhérent et décidé la reconduction de la participation aux cérémonies des 19 mars, 8 mai et 11 novembre. Merci à la municipalité qui offre chaque année la gerbe souvenir.

Par contre en 2014, nous ne reconduirons pas le repas choucroute lors de la foire d'automne : les années pèsent trop lourd sur les anciens. Nous souhaitons la même réussite sinon plus à l'AEEP qui doit prendre la relève.

Les réunions bien sympathiques sont toutes reconduites ainsi que les deux journées familiales, l'une en août sous chapiteau, l'autre en décembre en salle.

Roger Fourrier a encore été mandaté pour l'organisation d'un, voire deux voyages avec le concours de Louis, Lucien, Jacky et Ernest pour les casses-croûte.

Nos peines en 2013 : Monique Crottet et Joseph Tessa que nous avons accompagnés avec notre drapeau. Mais également Henri Gonin ancien combattant de 39-45.

Nous adressons également un prompt rétablissement à Daniel.

Bonne année à tous.



Associations

AASPAR

ASSOCIATION des ANCIENS SAPEURS POMPIERS d'ACTIVE et RETRAITES

Toujours prête à s'occuper de ses anciens Sapeurs Pompiers qui la composent, l'amicale propose chaque année un repas dans un restaurant de la région, généralement au mois d'avril. Puis courant mai, elle organise sa journée détente en famille au bord de l'eau avec pêche à la truite.

Nos photos (ci-après) de préparation du repas, et grande discussion attestent de la conduite à tenir pour capturer dame truite.

Pour la foire aux marrons d'octobre de St Didier, après avoir aidé de très bonne heure au début de la manifestation, Anatole rejoint le reste de la troupe pour la fabrication et la vente des boudins à la chaudière source de revenus qui permet à l'association de perdurer encore quelques années.

Nous profitons de la gazette pour remercier ceux et celles qui, par leur présence, nous permettent encore d'exister.

Gérard BODE
Président



SICA FROID



ASSOCIATION DE L'ANCIENNE SICA FROID

Cette association créée dans les années 70, a pour but la gestion et l'utilisation de deux congélateurs (surgélateurs) collectifs divisés en 60 cases personnelles de 150 l et plus chacune, avec une conservation à - 28°.

Selon la disponibilité, les cases sont mises à la disposition des personnes qui en font la demande au président de l'association, moyennant une participation financière pour l'entretien, les factures d'électricité et la location du bâtiment.

COMPOSITION DU BUREAU

Président : Bernard VERDEL
Vice Président : Jean-Michel RABATEL
Président d'Honneur : Henri ROSTAING
Secrétaire : Aimé MARREL
Trésorier : Gérard BODE
Commissaires aux Comptes :
Jean-Claude GUILLOT et Yoann BODE
Membres : Gilbert BRON,
Jean-Pierre GAGNE,
P MAGNIN-ROBERT et Robert CHAMBAZ

Pour faire partie de l'association, il faut être détenteur d'une case, mais pas forcément habitant la commune.

Le local est situé 15 Route de Lyon (centre bourg).

Comme toute association, des statuts sont déposés en Préfecture et un Conseil d'Administration est élu.

Bernard VERDEL
Président

Associations

Mille et une couleurs

Cela fait maintenant 6 ans, que l'association a été créée. Elle a pour but d'organiser des ateliers de loisirs créatifs, à mon domicile, où je mets à disposition un large choix de matériels et de supports. Vous ne payerez que, ce que vous consommez.

Vous pourrez réaliser toutes vos envies de création : différentes techniques de serviettes (en relief, 3D,



craquelé, ...), cartonnage, windows color (peinture sur verre) et création de mobile, confectionner vos lampes, tableaux, pots, tuiles, coffre à bijoux, etc réaliser des bijoux en perles swarovski,
Tableau sur toile (style art déco)

Le prix des ateliers est variable en fonction des activités réalisées. La création revient entre 20 € et 40€, avec la possibilité de revenir finir votre œuvre (gratuitement), si elle n'est pas finie la 1^{ère} fois.

Tarifs dégressifs pour les enfants et en fonction du nombre d'ateliers.

Ils sont accessibles à tous, petits et grands, avec des après midi découverte pour les 6 à 10 ans.

Laissez parler votre imagination et à vous de créer !!!!

Pour me contacter :

Carine LEONARD - 46 Montée de Revolette
4 Lotissement les hauts de St Didier
38110 ST DIDIER de la TOUR

06 81 12 04 75

leonard.carine38@sfr.fr

FAMILLE ANUARITE



L'association FAMILLE ANUARITE se trouve sur Saint Didier depuis 2010. Cette ONG a pour vocation de venir en aide aux enfants démunis et œuvre pour le moment à Kinshasa où elle s'occupe d'ouvrir un orphelinat. Cette structure doit accueillir des enfants jetés à la

rue par la misère et les guerres. Nous voulons bien sûr leur offrir un toit mais plus que cela, un avenir en les soignant et les scolarisant pour qu'ils deviennent des adultes indépendants et responsables.

Pour trouver les fonds nécessaires, nous participons ou organisons des manifestations.

Pour exemples, nous étions présents à la foire d'automne de St Didier où nous vendions des gaufres. Sur le marché de Noël le 8 décembre à La Tour du Pin où nous avons fait découvrir un plat africain.



Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le **04 74 33 37 19** ou aller voir notre site : www.familleanuarite.fr

9 Février 2014 à St Didier de la Tour

CONCERT de Claude BARZOTTI



Associations

GYM DETENTE

Quel engouement cette année pour la GYM DETENTE de St Didier !

Les cours remportent de plus en plus de succès dans notre commune, on le doit certainement à la qualité du programme, à notre coach Delphine et surtout à la motivation des adhérentes, pas seulement de St Didier mais de toutes les communes environnantes.

Le programme reste très varié :

Cardio, abdos, renforcement musculaire, step, élastics, bâtons... et de la nouveauté : initiation à la technique Pilate, un peu de Zumba, enchaînements en atelier...

Pas de monotonie c'est garanti !!

Si vous êtes tenté venez nous rejoindre :

LUNDI 15H15 - 16H15 *gym douce*
LUNDI 19H - 20H
JEUDI 19H - 20H

COMPOSITION DU BUREAU

Présidente : Antoinette SEIGLEVATTE
Trésorière : Solange TESSA
Secrétaire : Catherine RABATEL

renseignements : Catherine 04 74 97 22 06

TENNIS

L'ASTC, un pilier devenu incontournable de la vie associative Cassolarde.

Depuis des années, l'Association Sportive du Tennis Cassolard n'a de cesse de proposer aux habitants de St Didier de la Tour une activité à la fois saine, sportive et conviviale.

Aujourd'hui, près de 50 familles se sont inscrites, c'est donc près de 150 Cassolards ou voisins qui viennent occuper la halle de sport.

Le site de réservation : astc.free.fr en est une preuve, si nécessaire, et il suffisait d'écouter les taux d'occupations lors de l'assemblée générale.

Mais la disponibilité des créneaux reste sous surveillance, et le confort d'accès aux installations, avec l'arrivée des badges, sera encore renforcé.

Ouverte à tous les niveaux de jeu, mais franchement orientée vers tous les amateurs de tennis, au sens noble du terme (qui aime le tennis), y compris les néophytes, l'ASTC accueille avec chaleur et convivialité tous ceux qui ont envie de taquiner la balle jaune.

Rendez-vous sur le tout nouveau site de l'association, astc.free.fr pour prendre contact, puis venez participer aux échanges du dimanche matin de 9 heures 30 à midi, et profitez-en pour satisfaire aux formalités d'inscription.

A très bientôt à l'ASTC
Pour nous rejoindre,
contactez

Cathie
06 98 27 03 44
ou
Françoise
04 74 88 78 55



NOUVEAU BUREAU

Président : Eric Closson - 37 route du Lac
38110 St Didier de la Tour
Trésorière : Françoise Cuvillier - 135 route
de Charpenay 38110 St Didier de la Tour
Secrétaire : Cathie Carpentier - 4 impasse
de Bourgeron 38110 St Didier de la Tour

Autres membres du bureau :

Relations Sportives : Patrice LEONARD
et OGOUNDELE TESSI Marcel
Communications : Frédéric SALVADOR
Relations Mairie : Mouss FARAH

Autres membres actifs à l'association :
Roger CUVILLIER et
Jean-Claude JANILLON

Associations

BASKET



Avec ses 55 licenciés, le BASKET CLUB CASSOLARD voit son effectif se stabiliser depuis plusieurs années. Qu'elle soit morale ou financière, le club a une bonne santé et il continuera cette année encore à participer à la vie associative de la commune soit par le biais de ses manifestations (voir ci-après), soit au travers de l'aide apportée lors des manifestations du comité des fêtes.

L'équipe dirigeante a été en grande partie reconduite pour cette saison 2013/2014 :

COMPOSITION DU BUREAU

Président : Gilles HERBUEL
Vice présidente : Sylvie BELHADI
Trésorier : Eddy BARRET
Secrétaire : Catherine BOISSIER
email : basketclubcassolard@gmail.com
Membres : Élisabeth MEUNIER, Mélanie FERRARD,
Mireille FERRARD, Monique ANNEQUIN

Nous témoignons toute notre reconnaissance à Heidi PESCE et Cathie CARPENTIER pour leurs années de présence au sein du club. Années marquées par leur bonne humeur et leur disponibilité.

Enfin, merci aux membres pour leur implication et bravo aux joueurs et joueuses pour les bons résultats sportifs obtenus lors de la saison 2012-2013.

ACTIVITÉS SPORTIVES:

- Equipe « loisir masculine » entraînée par Romain BREBION, le jeudi de 20 h 30 à 22 h 30 (Matches le jeudi à 20 h 30).

UFOLEP :

- Equipe « loisir féminine » entraînée par Mireille FERRARD, le vendredi de 20 h à 22 h (Matches le vendredi à 20 h 30).
- Equipe « U7 » entraînée par Gilles HERBUEL, le mercredi de 18 h 30 à 19 h 30 (Matches le samedi après-midi).

- Equipe « U9 » entraînée par Eddy BARRET le mardi de 18 h à 19 h (Matches le samedi après-midi).

- Equipe « U11-13 » entraînée par Charlène CARREY, le jeudi de 18 h 30 à 20 h (Matches le samedi après-midi).

Merci aux coaches, arbitres bénévoles et aux parents pour leur disponibilité et leur collaboration efficace auprès de tous les joueurs et joueuses. Vous aussi, venez rebondir avec nous !!

LES MANIFESTATIONS

- La traditionnelle « Vente de Bugnes Maison » du BCC aura lieu **le Samedi 1^{er} Février 2014**. Membres, joueurs et amis les confectionneront eux-mêmes la veille. Merci de leur réserver le meilleur accueil lors de leur tournée du samedi matin.



En pleine fabrication des « bugnes maison » saison 2012/2013

- Le BCC organisera une sortie courant mars/avril à l'Astroballe de Villeurbanne pour assister à un match professionnel.

Les places seront accessibles à tous (dans la limite des disponibilités). Un Pack « place + transport » sera offert pour les licenciés du club et en tarif réduit pour les familles ou amis non licenciés. La date du match sera communiquée sur le site de la mairie. Les personnes intéressées pourront également contacter Catherine Boissier.

Cette escapade sportive remporte un franc succès au fil des années ; les jeunes et moins jeunes s'y retrouvent dans une ambiance décontractée et conviviale.

L'atmosphère et la qualité du jeu demeurent toujours exceptionnelles sur le terrain. Rejoignez nous !

- **Rassemblement U7 & U9 + Panier d'Or UFOLEP + Vente de diots à emporter (halle des sports)** Pour la 3^{ème} année consécutive, le BCC organisera **le Samedi 22 Mars 2014**



Associations



Remise des récompenses Panier d'Or UFOLEP 2013

plusieurs manifestations en une seule journée. Le matin, l'épreuve «Panier d'or» opposera sur des parcours prédéfinis par l'UFOLEP, les enfants de chaque équipe présente. L'après-midi, le rassemblement U7 et U9 finira cette belle journée par des rencontres sportives. Le tout sera accompagné d'une vente de diots (Boucherie de Saint Didier) à consommer sur place (buvette) ou à emporter.

Venez nombreuses et nombreux encourager nos p'tits cassolards !

Toute l'équipe du BCC vous transmet ses meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année.



Equipe « U11-13 »
Sponsors maillot : La Boucherie de Saint Didier,
Proxi Rigollier Tabac Presse



Equipe « U7 »



Equipe « U9 »



Equipe « loisir féminine »
Sponsors maillot : Berdone Coiffure Saint Clair de la Tour



Equipe « loisir masculine »

1^{er} Février 2014
Vente de Bugnes
Maison

22 Mars 2014
Rassemblement
U7&U9
Panier d'Or UFOLEP
Vente de diots à
emporter
(Halle des Sports)

Associations



TAEKWONDO

YONGU TAEKWONDO

Un club associatif familial créé en septembre 2007. Cette année le **nombre de licenciés est de 125** soit identique à l'an passé. Les entraînements sont effectués selon l'âge du pratiquant et selon le grade pour les adultes. Soit le cours des enfants de 7 à 12 ans, généralement réparti en 2 groupes, les débutants d'un côté et les confirmés de l'autre. Il y a l'entraînement des adolescents et adultes de 13 à sans limite d'âge. Il y a un cours de Body Taekwondo pour les adolescents et adultes. Il y a également le cours des compétiteurs et un entraînement pour les gradés ceinture rouge et noire.

Les entraînements sont donnés dans le respect, la tradition et la bonne humeur par le Maître Laurent NOUAILLES ceinture noire 3^{ème} Dan et par l'Instructeur Raphaël VEZIAN ceinture noire 2^{ème} Dan. Pour le cours des enfants ils sont assistés par plusieurs élèves gradés comme Christophe DEKENS et Sébastien DELAHOUGUE. Le club a actuellement 3 élèves ceinture noire 1^{er} dan, formés au club : Matthieu RESSE, Christophe RESSE et Richard BOLLET.

Le Taekwondo est un art martial coréen externe, efficace, où l'on utilise toutes les parties du corps même si sa particularité sont les coups de pieds sautés. C'est également un sport devenu Olympique officiel depuis 2000. Nous pratiquons le Taekwondo dans son ensemble soit la technique, le combat, la self défense, la maîtrise de son corps, la souplesse et la casse dans un certain état d'esprit car le taekwondo comme tout art martial est présent dans notre vie quotidienne.

Le body taekwondo est un sport récent, où l'on effectue des mouvements de taekwondo dans le vide en musique et en rythme en suivant le professeur, des mouvements frappés dans des cibles, du renforcement musculaire et de l'assouplissement.

Le club participe régulièrement à des stages, compétitions et démonstrations. Par exemple, nous avons participé à des stages à Paris avec le Fondateur du Taekwondo Français, Grand Maître LEE KWAN YOUNG ceinture noire 9^{ème} Dan. Les élèves ont également gagné différentes compétitions



Associations

régionales et participé à des compétitions nationales et internationales.

Les entraînements ont lieu le lundi, mercredi et jeudi pour les adolescents et adultes de 20 h à 22 h. Le mercredi de 19 h à 20 h pour les gradés ceinture rouge et noire. Le mardi de 19 h 15 à 20 h 30 pour les enfants et le jeudi de 20 h à 21 h pour les enfants compétiteurs. Le mardi de 20 h 40 à 22 h pour le Body Taekwondo. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le professeur Laurent NOUAILLES au 06 60 18 94 51.

Nous en profitons pour remercier monsieur Serge ROUSSET pour tous les articles émis dans le journal du Dauphiné Libéré qui œuvre à faire connaître notre commune et le Taekwondo.



FOOT VETERANS

Pour sa quatrième année d'existence, l'association Football Vétérans Saint-Didier regroupe une vingtaine de joueurs, avec l'arrivée de deux nouveaux Cassolards Guillaume et Michel.

Cette année nous avons eu le plaisir d'avoir de nouveaux vestiaires de qualité, une buvette et une salle pour le dîner après le match. Nous pouvons ainsi mieux recevoir l'équipe adverse.

Nous remercions la mairie pour cet investissement qui était nécessaire.

Les matchs ont lieu le vendredi soir à partir de 21 h. Dans une poule de 12 équipes, les matchs se déroulent en phase aller et retour. Il n'y a pas de classement mais le fair play, la bonne humeur et l'amitié sont essentiels.

Un tournoi de foot à sept aura lieu fin juin au stade, un vendredi soir.



COMPOSITION DU BUREAU

Président : SIMON Eric

Vice-Président : COTTE Pascal

Trésorier : RABATEL Christophe

Si vous désirez nous rejoindre, contactez

Christophe au 04 74 97 46 82 ou

Eric au 04 74 83 34 31

Associations

USCP



BUREAU

Président : Jérôme VALLON
Trésoriers : Arlette CEZARD et Gilles CECILLON
Secrétaire : Rémi FRÉCHET
Correspondant administratif : Sylvie BELHADI
Correspondant sportif : Paul THOUVENIN
Membres du bureau : Marc VACHON -
John FERRAND - Sylvie BELHADI -
Paul THOUVENIN - Rémi FRÉCHET -
Romain VIUDEZ - Patrice BÉCHET -
Marcel MERMILLOD - André BÉCHET -
Gilles CÉCILLON

Du côté sportif :

En juin dernier, l'USCP enregistrait le départ de Franck Lewillon, entraîneur de l'équipe 1 de l'USCP. Après deux belles saisons passées au club durant lesquelles il était présent aux côtés des seniors mais aussi de nos jeunes, Franck est parti pour de nouvelles aventures chez nos voisins de l'AS Valondras. Nous lui disons un grand merci pour ces deux saisons passées parmi nous, et lui souhaitons une belle année avec sa nouvelle équipe.

Cette saison, **Thierry Bel a pris les commandes du groupe seniors**. Passé par l'AS Le Passage de 2001 à 2003 comme joueur, Thierry arrive en provenance du club de La Tour Saint Clair et dirige les entraînements et l'équipe 1 seniors le dimanche. Comme les saisons précédentes, **Patrice Béchet encadre l'équipe réserve**. Les deux formations réalisent un bon début de saison et visent les

premières places du classement. Deux montées en perspective ? Réponse l'année prochaine ! Côté effectif, le groupe seniors n'en finit plus de s'étoffer, et compte plus de 40 licenciés !

Concernant les jeunes, le club compte une équipe de moins que l'année passée. En effet, l'effectif des U18 n'étant pas suffisant, la catégorie a disparu pour 2013-2014.

Du côté des U15, une double entente est toujours nécessaire avec les clubs de Valondras et l'ASF Bourbre pour que la catégorie perdure. Deux équipes sont engagées cette saison.

Chez les plus jeunes et les petits, les effectifs sont toujours conséquents, en revanche, comme les années précédentes, **un cruel manque se fait sentir au niveau des encadrants U7-8-9**.

Au total, c'est plus d'une trentaine de joueuses et joueurs que Marcel Mermillod entraîne le mercredi... souvent seul ! Si vous êtes intéressé pour lui prêter main forte, vous serez le bienvenu.

La vie du club :

En juin dernier, nos nouveaux locaux à Saint Didier ont été inaugurés, laissant place ensuite à un concert donné par le groupe Cimarron à la halle des sports.

Côté manifestations, la traditionnelle choucroute des saisons passées laissera sa place à une **soirée tartiflette dansante à St Didier, lors de laquelle nous espérons vous retrouver nombreux.**



Associations



Remerciements :

Merci à nos deux arbitres officiels Jules PERRET et Raphaël GAGGERO qui officient chaque week-end sur les terrains isérois.

Merci à Daniel FRÉCHET notre arbitre bénévole toujours présent à domicile comme à l'extérieur avec l'équipe réserve seniors.

Merci à André BECHET et Gilles CÉCILLON qui tracent chaque week-end nos terrains.

Merci à Annie BECHET, qui comme depuis de nombreuses années, est présente au sein de la buvette, et prépare les "casse-croûte" aux différentes équipes.

Retrouvez-nous sur internet :
<http://uscpweb.footeo.com>

L'USCP vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2014.

Nos manifestations en 2014 :

Samedi 8 Février 2014 : Concours de belote – *Salle des fêtes du Passage*

Samedi 1^{er} Mars 2014 : Soirée tartiflette dansante – *Halle des sports de Saint Didier de la Tour*

Dimanche 1^{er} Juin 2014 : Assemblée générale de l'USCP – *Salle des fêtes du Passage*

Samedi 22 Novembre : Vente des calendriers 2014



Associations

JEFF CLUB



On n'a pas tous les jours 20 ans...

En 1993, une petite bande de copains, amoureux de sport et d'exploits en tous genres, décident de partager leurs passions au sein d'un club.

A l'époque, plusieurs champions sportifs se prénomment Jeff. Le nom du club sera alors vite trouvé : le Jeff Club.

C'est le début d'une belle aventure.

Dès sa naissance, le club organise son premier cross d'automne : le Jeff cross qui rassemblera pendant 10 ans des centaines de coureurs de 7 à 77 ans venus de toute la région.

En 2003 le Jeff Club organise sa dernière édition, mais l'aventure ne s'arrêtera pas là puisqu'en 2007, la première « Ronde Nocturne » voit le jour. Cette formule innovante à l'époque rassemble des marcheurs et des coureurs, de nuit, autour du lac Saint Félix. 400 personnes ont participé à la dernière édition en novembre 2013.

Si l'organisation de cet évènement est une activité importante du club, elle est loin d'être la seule.

La liste est longue et au cours de ces 20 ans, le Jeff en a connu : des courses... à pied, en vélo, des vols en parapente, des sorties sous terre, des randonnées en moyenne ou haute montagne, des via ferrata, du ski de fond ou alpin, du kart, de la moto... sorties souvent accompagnées de belles montées d'adrénaline.

Mais au Jeff, on a aussi l'esprit famille, alors on se retrouve ensemble au resto, au bowling, pour un pique-nique en montagne à la journée ou pour un



week-end... autant d'occasions de passer de bons moments entre amis.

Si l'esprit Jeff Club alliant sport, partage et convivialité ne vous laisse pas indifférent, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

CONTACTS

Gilles Cecillon : 06 18 64 79 64

Alain Lagneux : 06 72 32 00 31

Larondenocturne.e-monsite.com

La ronde nocturne est aussi sur facebook



Associations

ACCA

St Hubert

Avec un effectif de plus de soixante-cinq chasseurs l'ACCA de St Didier se porte bien même si la surface chassable diminue de plus en plus au détriment de cette nature si captivante.

Cette année même si les intempéries ont un peu perturbé le gibier, c'est avec un grand plaisir que nous avons vu le lac St Félix se refaire une santé à la grande joie du gibier d'eau.



27 octobre 1990 - Tir de Nenesse Maitre

L'ACCA a aussi fait un effort en rajoutant un jour de fermeture puisque cette saison la chasse est fermée les **mercredis, jeudis et vendredis** ce qui ne déplaît sûrement pas aux amoureux de la nature même s'ils ne la respectent pas toujours. Les poubelles installées par l'ACCA ne sont pas réservées uniquement aux chasseurs.

Cette année encore nous remercions les Gardes pour leur travail au niveau de la gestion des nuisibles : renards, fouines corbeaux etc... qui ne cessent de proliférer.

Pour finir, une pensée pour notre ancien président M. GONIN décédé cette année et qui a œuvré durant de nombreuses années pour notre association au sein de laquelle il montrait un dynamisme passionné.

Nous vous souhaitons à tous une bonne et heureuse année 2014 en attendant de partager le verre de l'amitié à notre traditionnelle **matinée boudins à la chaudière qui se déroulera le 2 mars 2014.**

14 septembre 2013 - Repas Sanglier



Associations

AMICALE BOULE CASSOLARDE

« UNE ANNEE CONTRASTEE ET REUSSIE »

Effectivement l'année 2013 a été pour l'amicale boule cassolarde une année pleine de promesses, de joies, d'envies et de réussite. Pour commencer l'amicale boule a tenu encore le haut du pavé une nouvelle fois en se qualifiant pour les phases finales des A.S. Elle ne s'incline qu'en demi-finale, d'un point face à sa bête noire Albenc. Et pour couronner ce beau parcours, nos Cassolards se voient offrir cette même équipe au premier tour des A.S. 2014. Ce ne sera pas du gratin, souhaitons leur bon courage.

Il a fallu pas moins de 34 ans pour voir une équipe du village se qualifier pour les championnats de France. C'est chose faite. Dédé, Néné, Tof et Kad ont vendu chèrement leur peau en ne s'inclinant qu'en seizième de finale. Beaucoup de supporters ont fait le déplacement en terre haut savojarde à Thonon et à Evian et parmi eux M. le Maire Gérard Vitte qui nous a fait honneur de sa présence. Nous en sommes très fiers. Voudrait-il se mettre au sport boule ? Il sera toujours le bienvenu.

Une autre équipe s'est illustrée dans une compétition beaucoup plus ludique et ce en Espagne, où depuis 3 ans St Didier se rend régulièrement. Nos Cassolards ont porté nos couleurs jusqu'en finale : bravo à eux. Sur un plan plus pédagogique, l'année 2013 a été marquée également par l'investissement de Patrick M. et Jojo R. auprès des jeunes enfants de « l'accueil de loisirs ». Ce fut une journée de liesse où nos deux animateurs ont initié ces jeunes au sport boule. Peut être qu'un futur champion portera nos couleurs. Un goûter gargantuesque venant ponctuer la journée leur a été offert.



L'assemblée générale du secteur bouliste de La Tour du Pin a eu lieu à St Didier. M. le Président Denis Descottes a eu l'immense joie d'accueillir la nouvelle équipe du secteur, ainsi que le Président du comité Départemental de l'Isère M. Gentil et M. le Maire G. Vitte. Ce fut l'occasion d'honorer deux pionniers de l'amicale. M. Maurice Rabatel a été médaillé pour ses 53 ans de licence à son club de cœur où il fut pendant de nombreuses années Président et secrétaire. M. Laurent Dorel fut également médaillé pour ses 30 ans de fidélité au club.

Afin que notre club ne disparaisse pas dans les méandres du sport boule n'oublions pas de remercier M. Rousset pour ses photos et ses parutions dans le journal.

L'Amicale boule compte aujourd'hui 36 licenciés (dont 5 filles). Le bilan laisse apparaître un petit bénéfice. Deux concours ont été annulés cette année pour cause de mauvais temps. Par contre le 64 simples de début octobre fut une grande réussite. Le concours était complet et plus de 100 repas (bouilli ou pot au feu à la chaudière) ont été vendus. Merci à Thierry D. et son équipe pour leur dévouement.

L'Amicale Boule Cassolarde vous présente tous ses vœux pour la nouvelle année.

Cordialement,
Patrick Gallien



Protégeons les haies pour qu'elles nous protègent !



En quelques dizaines d'années, près de la moitié des haies françaises ont été sacrifiées à la « modernisation des campagnes » !

ET POURTANT...

Les haies protègent le sol de l'érosion, mais aussi l'ameublissent, le nourrissent et le fertilisent (humus).

Les haies fixent, freinent et filtrent l'eau (70 à 100 % des engrais et des produits phytosanitaires) et contribuent à augmenter les réserves en eau.

Les haies ont une grande influence micro-climatique : effet brise-vent, protection de la chaleur, du froid, des bruits, des odeurs ; augmentation de la pluviométrie, réduction de l'évaporation du sol et donc du CO² émis, et également absorption de ce même CO² par la photosynthèse (1 tonne/an par km)

Les haies sont un réservoir de biodiversité indispensable génétiquement à la survie de nombreuses espèces mais aussi à l'existence des milieux cultivés (grâce aux pollinisateurs et auxiliaires utiles divers : oiseaux, reptiles, araignées, mammifères etc...)

Véritable corridor biologique, elles participent activement aux déplacements des espèces animales et végétales, elles sont un important élément de la trame verte.

Les haies sont donc les alliées incontournables d'une agriculture durable.

Naturelles, composites et adaptées au sol, elles sont économiques, efficaces et valorisables (bois, petits fruits, compost de feuilles...). Le broyage des branches taillées peut fournir, de plus, un matériau intéressant pour le paillage et la reconstitution des sols.

Calendriers des Manifestations

Saint-Didier-de-la-Tour

2014

JANV.	12 janvier	VENTE DE BRIOCHES - SOU DES ECOLES	
	19 janvier	VCEUX DE LA MUNICIPALITE	HALLE DES SPORTS
	26 janvier	LOTO - AMICALE DES DONNEURS DE SANG	HALLE DES SPORTS
	31 janvier	TOURNOI INDOOR - FOOT VETERANS	HALLE DES SPORTS
FEV.	01 février	VENTE DE BUGNES - BASKET CLUB CASSOLARD	
	14 février	COLLECTE DE SANG	HALLE DES SPORTS
	09 février	CONCERT C.BARZOTTI - FAMILLE ANUARITE	HALLE DES SPORTS
	21 février	ASSEMBLEE GENERALE - COMITE DES FETES	FOYER RURAL
MARS	01 mars	DINER DANSANT - FOOT VETERANS	HALLE DES SPORTS
	02 mars	BOUDIN - A.C.C.A	PREAU ECOLE
	22 mars	PANIER D'OR - BASKET CLUB	HALLE DES SPORTS
	23 mars	ELECTIONS MUNICIPALES - 1 ^{er} TOUR	HALLE DES SPORTS
	23 mars	VENTE A EMPORTER - SOU DES ECOLES	BUVETTE FOOT
	30 mars	ELECTIONS MUNICIPALES - 2 ^{eme} TOUR	HALLE DES SPORTS
AVRIL	04 avril	SOIREE THEATRE - CCAS	FOYER RURAL
	11 avril	REUNION QUARTIER - SECTEUR 1	FOYER RURAL
	13 avril	FETE DES RAMEAUX - CLUB LOISIRS D'AUTOMNE	FOYER RURAL
	26 avril	GALA - CLE DES CHANTS	EGLISE
MAI	11 mai	CONCOURS DE BOULES - AMICALE BOULES	
	18 mai	FOIRE DE PRINTEMPS - COMITE DES FETES	
	24 mai	CONCOURS DE BOULES + PAELLA - AMICALE BOULES	FOYER RURAL
	25 mai	ELECTIONS EUROPEENNES	HALLE DES SPORTS
JUIN	14 juin	KERMESSE - SOU DES ECOLES	HALLE DES SPORTS
	21 juin	GALA DE DANSE - ELYT FORM	HALLE DES SPORTS
	28 juin	REPAS DANSANT - TAEKWONDO	HALLE DES SPORTS
JUIL.	05 juillet	CONCOURS DE BOULES - AMICALE BOULES	
	11 juillet	COLLECTE DE SANG	HALLE DES SPORTS
	14 juillet	CONCOURS DE BOULES - BAL ET FEU D'ARTIFICE - COMITE DES FETES	
SEPT.	06 septembre	FORUM DES ASSOCIATIONS - COMITE DES FETES	HALLE DES SPORTS
	24 septembre	COLLECTE DE SANG	CANTINE SCOLAIRE
	26 septembre	REUNION DE QUARTIER - SECTEUR 2	FOYER RURAL
OCT.	03 octobre	CALENDRIER DES MANIFESTATIONS	SALLE DU CONSEIL
	04 octobre	CONCOURS DE BOULES + REPAS - AMICALE BOULES	FOYER RURAL
	12 octobre	FOIRE AUX MARRONS - COMITE DES FETES	
	12 octobre	REPAS - A.E.E.P.	FOYER RURAL
	12 octobre	BOUDIN - A.A.S.P.A.R.	
	19 octobre	REPAS C.C.A.S.	FOYER RURAL
NOV.	01 novembre	CROSS NOCTURNE + REPAS - JEFF CLUB	HALLE DES SPORTS
	11 novembre	VENTE A EMPORTER - SOU DES ECOLES	PREAU ECOLE
	23 novembre	LOTO - CESSIEUTHON	HALLE DES SPORTS
DEC.	12 décembre	COLLECTE DE SANG	HALLE DES SPORTS
	18 décembre	ARBRE DE NOEL - SOU DES ECOLES	FOYER RURAL

* Ces dates sont susceptibles d'être modifiées en cours d'année